

## CENTENAIRE FRANCO-AMERICAIN

Et — pour employer l'expression de monsieur Robert — L'Indépendant pour sa part, tient à l'enregistrer.

L'Indépendant (Fall River) 15 juillet

### *Une constitution pour les F.-A.*

Environ 5,000 Franco-Américains accourus de tous les points de la Nouvelle-Angleterre sont aujourd'hui réunis à Worcester, Etat du Massachusetts, pour discuter et adopter, à l'occasion du centenaire de leur participation collective à la vie américaine, un manifeste de survivance française et catholique dans le cadre de la vie américaine.

La journée du 28 mai demeurera une date historique. Ce manifeste, en effet, est considéré comme une sorte de constitution franco-américaine. C'est un engagement, un serment qui liera la génération présente en même temps que les générations suivantes. Il comporte une vingtaine d'articles et indique les moyens à prendre pour assurer le maintien de la foi religieuse, de la culture française, des traditions nationales, toutes choses compatibles avec l'idéal américain.

Si nombreux que soient les Franco-Américains à Worcester pour célébrer le centenaire de leur établissement dans la grande et sympathique république, il y en a des centaines de milliers d'autres qui ont les yeux et la pensée tournés vers cette importante ville du Mass.

De plus, les délégués à Worcester comptent encore chacun des parents dans la province de Québec ou dans d'autres provinces du Canada, qui sont en communion d'idées avec eux et qui participent de loin à leurs assises historiques.

Les délégués officiels arrivent d'heure en heure en cette ville sise à 40 milles à l'ouest de Boston, accompagnés ou suivis d'autres franco-américains, qui suivent l'appel de leur coeur et de leur patriotisme. Worcester n'a pas été choisie sans raison comme théâtre du congrès du centenaire. Cette ville de 200,000 habitants se dresse au centre de la Nouvelle-Angleterre. Elle appartient de plus à un Etat qui renferme une assez forte population d'origine française, soit 560,000 sur 4,316,000. Worcester même compte 40,000 Franco-Américains, soit 20 pour cent de la population totale: c'est l'un des plus forts groupes ethniques de la ville. Elle renferme plusieurs paroisses, notamment Notre-Dame des Canadiens, Saint-Joseph, Saint-Antoine et Saint-Nom de Jésus. C'est à Worcester que fut fondé le premier journal important des Franco-Américains: "Le Travailleur" par Ferdinand Gagnon. Un autre journal français y paraît, aujourd'hui, sous le même titre, dirigé par M. Wilfrid Beaulieu. Enfin, Worcester possède plusieurs institutions d'enseignement pour garçons et filles, confiées à des communautés religieuses, dont souvent des membres viennent du Canada français,

notamment le collège de l'Assomption, moderne édifice qui se dresse sur le lac Indien, à Greendale, aux portes de la ville.

Alfred Ayotte  
La Presse (Montréal) 30 mai

*Des témoignages réconfortants*

Les grandes assises franco-américaines de Worcester, Mass., qui ont eu lieu samedi et dimanche dernier, paraissent bien avoir remporté un magnifique succès d'assistance, d'enthousiasme et de détermination à travailler plus activement que jamais à l'oeuvre de la survivance catholique et française des nôtres de la Nouvelle-Angleterre. Elles marquaient le premier centenaire de l'établissement des Canadiens français aux Etats-Unis et avaient aussi pour but de définir leur action collective en vue d'assurer leur fidélité à leur héritage religieux et culturel.

Tout en jetant un regard sur le passé, ils ont aussi envisagé l'avenir, et c'est ainsi qu'ils ont adopté un manifeste qui précise leur attitude et montre en quel sens ils vont orienter leurs efforts. Il y aura sans doute à revenir un jour ou l'autre sur cet important document.

Pour le moment, il n'est pas sans intérêt ni réconfort de souligner les éloquentes témoignages qui leur ont été exprimés par des personnages officiels dont un Américain de langue anglaise, le sénateur Henry Cabot Lodge, Jr., le consul du Canada à Boston, M. Paul Beaulieu, et le consul de France à Boston, M. Albert Chambon.

M. Lodge est l'un de ces Américains cultivés qui parle parfaitement bien le français, et c'est naturellement dans cette langue qu'il s'est adressé aux congressistes, en termes on ne peut plus sympathiques. Il a rendu hommage à leur histoire toute de courage et de vaillance. Il a fait siennes les paroles de son grand-père comme quoi les Canadiens français passés aux Etats-Unis ne doivent pas être considérés comme des immigrants ordinaires, puisqu'ils ont été les premiers à coloniser le continent américain, où ils sont pour ainsi dire partout chez eux. Il a souligné le rôle qu'ils ont joué dans le domaine politique, où leur influence est grandissante, leur contribution loyale et généreuse lors de la dernière guerre, leur contribution également à la richesse et à la prospérité de la nation. Il les a donnés en exemple et modèle de véritables citoyens américains.

M. Beaulieu a tenu à dire que les Canadiens français du Québec maintenant devenus si nombreux aux Etats-Unis constituaient pour ceux-ci un enrichissement et il a donné lecture d'un message particulier du premier ministre du Canada, M. St-Laurent, message où il est déclaré que nos frères de la république voisine servent grandement à resserrer les liens de bonne amitié qui unissent les deux pays.

Quant à M. Chambon, il a loué les Franco-Américains pour leur zèle à conserver leur foi et leur langue, ajoutant qu'ils n'étaient pas sans aider aussi à faire mieux connaître et comprendre la France dans leur nouvelle patrie, à faciliter ainsi les relations entre les deux Républiques.

Il faut voir dans ces déclarations plus que des mots de simple circonstance, plus que des compliments de fête. Elles reposent sur quelque chose de bien réel. Il ne saurait être question de mettre en doute la loyauté des Franco-Américains envers leur pays d'adoption. Comme citoyens, ils ne sont plus Français ni Canadiens, ils sont Américains. Mais rien ne les empêche de conserver leurs caractéristiques essentielles. En le faisant, ils apportent un élément de plus et de belle valeur à tous ceux qui forment déjà la nation américaine, et ils facilitent les contacts et le rapprochement entre celle-ci, la France et le Canada.

Ils n'ont donc pas à rougir de leur origine française, ni à l'abandonner, puisqu'elle est leur et qu'elle peut tellement les servir sous maints rapports.

Aussi bien, un événement comme celui de Worcester, est-il justement de nature à motiver et à fortifier cet idéal de fidélité aux traditions fondamentales qu'on a remis sous leurs yeux, à nos frères de là-bas.

Henri Lessard  
Le Droit (Ottawa, Canada)

### *L'avenir du peuple Franco-Américain*

C'est à la fois sur leur passé et sur leur avenir, l'un éclairant les espérances et les devoirs de l'autre, que nos compatriotes des Etats-Unis, plus particulièrement de la Nouvelle-Angleterre, se sont penchés au congrès du centenaire des Franco-Américains, à Worcester. Ensemble ils ont étudié et adopté une charte qui règle leur vie commune, fixe les responsabilités de chacun en face du groupe ethnique qu'il importe de conserver, en face de la nation auquel il appartient.

Depuis plusieurs années déjà, les Américains d'origine française et de religion catholique sentaient le besoin de déterminer plus nettement les directives principales auxquelles il était dans leur intérêt d'obéir. D'où la définition précise du fait français et catholique que le manifeste de Worcester apporte, les attitudes à prendre envers ce fait français, les consignes qu'il impose dans la vie sociale, familiale, religieuse et éducative.

Pour s'encourager à mettre en pratique l'évangile national qui leur est proposé, les Franco-Américains voudront sans doute se souvenir de l'importance vitale qu'il revêt pour leur survie, leur prospérité, leur influence. De savoir que tous concourent au même but, c'est-

à-dire, intégrer leur héritage français à leur civisme américain dans le cadre démocratique de la République américaine, cette pensée devrait stimuler les efforts vers des réalisations profitables.

Nos frères trouveront toujours des citoyens d'autres nationalités, d'esprit assez large, assez américain, pour les comprendre et les seconder dans l'accomplissement de ce qu'on peut appeler une mission providentielle et particulière. Témoin l'hon. sénateur Henry Cabot Lodge, fils, de l'Etat du Massachusetts, dont les paroles françaises, si sympathiques et si au point, ont marqué la valeur de l'apport français à la consolidation de l'édifice des Etats-Unis. Et l'on pourrait obtenir des milliers d'autres témoignages semblables.

Les Canadiens français du vieux Québec ne sauraient se désintéresser du sort de leurs frères établis au-delà de la frontière. Ils sont heureux, avec tous les Canadiens français du Canada, de constater qu'ils restent fiers de leurs origines, de leur langue, de leur foi et qu'ils entendent y demeurer fidèles et, à la fois, ne jamais cesser d'être d'excellents citoyens américains."

L'enthousiasme qui a régné au congrès de Worcester peut être considéré comme un gage de succès dans la poursuite des tâches de portée nationale, sous l'empire et dans le sens de la charte qui vient d'être adoptée unanimement. Nous offrons à nos compatriotes nos meilleurs vœux de prospérité et de bonheur.

La Presse (Montréal) 31 mai

### *Centenaire Franco-Américain*

Les fêtes du Centenaire de la vie officielle franco-américaine en Nouvelle-Angleterre, tenues à Worcester, samedi et dimanche les 28 et 29 mai derniers sont passées dans les fastes de l'Histoire des Franco-Américains dans cette région du pays. Toutes les personnes qui ont eu le bonheur et l'avantage d'y participer comme spectateurs, s'accordent à dire que ces fêtes comme manifestation nationale, ont été un succès magnifique, dépassant les plus belles espérances de ses dévoués et excellents organisateurs.

Se plaçant au point de vue pratique de la portée de ce ralliement des Franco-Américains, ce succès donne une preuve éclatante que ce groupe ethnique ne veut pas et n'est pas près de disparaître de la scène de la vie quotidienne américaine comme groupe distinct, ayant sa vie propre dans le tableau de la vie politique, sociale et économique de la Nouvelle-Angleterre.

Le manifeste, contenu dans un opuscule d'une vingtaine de pages, intitulé "Notre vie franco-américaine" et rédigé en collaboration par les membres du Comité d'Orientation franco-américaine, est divisé en quatre parties: (1) Le Fait Français en Nouvelle-Angleterre est-il

représenté par un capital humain, des institutions et une vie propre?  
(2) Quels sont les réflexes que le fait français provoque dans les esprits?  
(3) Quelle position un Franco-Américain doit-il prendre devant ce fait?  
(4) Comment maintenir le Fait français dans notre vie sociale, familiale, religieuse et éducative?

Le Comité d'Orientation franco-américaine qui avait préparé la rédaction de ce manifeste fut reconnu comme organe permanent et représentatif du groupe.

Longue vie aux Franco-Américains!

L'Artisan (Montréal)

### *Patriotisme*

Pour marquer le centenaire de notre établissement en Nouvelle-Angleterre, centenaire qui peut avoir trois-cents ans aussi bien que soixante-quinze ans, un groupe imposant des nôtres s'est réuni samedi et dimanche, les 28 et 29 mai, à Worcester. Depuis quelques mois, l'événement se préparait et il obtint un magnifique succès comme l'indique le compte-rendu dans un autre endroit du journal. Les brèves réflexions faites ici visent surtout à rattacher nos lecteurs à l'observance des résolutions adoptées dans la circonstance.

Il n'y a pas à se le cacher, la jeune génération est rongée par un mal profond, inquiétant: la diminution de l'ardent patriotisme des anciens.

Nous sommes plus riches que nos pères, plus instruits, plus cultivés qu'eux peut-être, mais nous n'avons pas leur amour profond pour la vieille foi catholique et surtout la fierté qui les brûlait de leur race française, leur indéradicible attachement à la langue, aux traditions françaises.

La situation des Franco-Américains s'est complètement transformée depuis un siècle. Il n'y a plus de pauvres parmi nous. Sans être riches, nous sommes tous à l'aise. Malgré cela, nous ne savons plus faire des sacrifices pour l'éducation supérieure catholique de nos enfants; nous ne donnons presque plus à Dieu des prêtres et des religieuses. Notre coeur est pris par l'argent, la vie facile.

Dans les démonstrations de Worcester, des discours remarquables ont été prononcés qui tous étaient empreints du plus sincère accent de patriotisme, mais ces discours seront vains si, à la source profonde, dans la famille, le père et la mère ne parlent pas la langue des aïeux avec leurs enfants. C'est là que doit être jetée la semence que le clergé, les journaux, les écoles feront croître pour la gloire des nôtres et le triomphe des idées rendues grandes dans la triomphale réunion de Worcester.

Nemo  
La Justice (Holyoke)

*Cura te ipsum*

Modulant sur la plainte "Ayez pitié de nous," mon ami M. Adolphe Robert, président de l'Association Canado-Américaine, est allé pleurer sur l'horizon sombre qui menace notre survivance au cours d'un dîner de ses recruteurs dans la région de Montréal et il a imploré le secours de Québec pour leurs malheureux frères des Etats-Unis. Le geste est assez naturel pour le président d'une société dont une grande partie des membres est recrutée au Canada, mais il est un peu humiliant pour la masse des Franco-Américains qui savent se battre pour eux-mêmes.

Nous avons trois grandes mutualités qui fonctionnent en Nouvelle-Angleterre: les Artisans, les Canados et l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique; de ces trois, l'une seule, la dernière, est une organisation véritablement franco-américaine qui n'admet dans ses rangs que des Francos des Etats-Unis, et elle n'en est pas moins l'une des plus prospères tant au point de vue financier que social et national.

Récemment, un groupe des nôtres dont Monsieur Robert était un peu le chef, célébrait ce qu'il appelait le centenaire de notre établissement en Nouvelle-Angleterre. L'événement fit peu de bruit parce qu'il y a plus de trois cents ans que nous sommes ici, et dès le lendemain, M. Robert publiait un long article sur les misères d'un centenaire, indiquant qu'il n'a jamais confiance en ces bruyantes démonstrations comme remède à nos maux.

La lutte qu'il y a à soutenir, c'est nous qui devons la soutenir pacifiquement par nos propres moyens.

Contre le père de famille qui s'entête à ne pas envoyer ses enfants à l'école paroissiale, sont-ce nos dévoués pasteurs ou les gens de Québec qui doivent réagir?

Contre les parvenus qui s'imaginent faire preuve d'intelligence en parlant l'anglais dans la famille, est-ce l'influence de nos sociétés bien dirigées ou celle des gens de Québec qui pourra prévaloir?

Contre la contagion du langage de la rue et contre l'influence du compagnonnage de chaque jour sur notre jeunesse américaine, sont-ce notre école paroissiale ou les gens de Québec qui serviront de réactif?

Qu'on nous dise donc enfin de quelle façon et en quoi les gens de Québec peuvent nous aider, et alors nous verrons.

Qui sait d'ailleurs si nos frères de là-bas n'auront pas bientôt besoin de nous pour maintenir le français chez eux? Dans mes récents voyages au pays, et surtout à Montréal, quand je demandais un renseignement en français sur la rue ou dans les hôtels, on me répondait en anglais.

## CENTENAIRE FRANCO-AMERICAIN

Non, le remède dont nous avons besoin doit trouver sa formule chez-nous, et nous sommes capables de la trouver sans le secours des gens de Québec!

Nemo

La Justice (Holyoke) 20 octobre 1949

A cet article, dans "*A la recherche de la formule*", Philippe Lajoie répondait le 24 octobre :

A mon sens, la "complainte" de monsieur Robert n'avait rien d'inopportun.

Elle touche à des réalités que trop de gens se refusent à envisager.

Et même si nos cousins du Canada sont notoirement impuissants à nous procurer la solution de nos problèmes paroissiaux et scolaires, il n'en est pas moins utile de leur laisser savoir ce qui se passe en réalité. Il y a des voix qui ont commencé par crier dans le désert et qui ont fini par être entendues dans le monde entier.

Il existe présentement des situations qui intéressent la conscience de tous les descendants de Français dans l'Amérique du Nord.

Cette conscience n'agira jamais à moins d'être éclairée.

Un tel réveil irrite et inquiète ceux dont la formule consiste à hâter doucement le glissement au lieu de l'entraver.

C'est un fait que le tableau de la survivance n'est pas aussi lumineux qu'on pourrait le désirer, et si dans la recherche de la "formule" qui doit remédier à nos pertes indéniables, le président de l'Association Canado-Américaine (qui est en même temps le président du Comité d'Orientation) invite l'assistance des gens du Québec, c'est probablement parcequ'il ne trouve pas chez nous l'aide de gens sur lesquels il aurait le droit de compter.

Au surplus ce n'est plus la formule que l'on cherche: Le congrès franco-américain de Worcester l'a trouvée.

On cherche les gens qui accepteraient cette formule en tout honneur et en toute sincérité.

### *Franco-Américanie*

Le congrès du centenaire de Notre-Dame des Canadiens à Worcester a été plus qu'un congrès: un Parlement national. Il groupa les forces françaises de la Nouvelle-Angleterre dans un vouloir unanime de conserver leur culture et leur identité parmi les 140,000,000 d'Etats-Uniens, et même de se joindre aux blocs parlant français dans les deux Amériques. Les troisième et quatrième générations issues des premiers résistants veulent bétonner la continuation d'une ténacité remarquable dans ce paradis de l'assimilation. Comme le remarquait une Suédoise du congrès suédois-américain qui se tenait à côté, "ces Franco-Amé-

ricains sont autre chose que les Suédois. Ils ont à côté d'eux le Canada; ils se sentent aussi vieux Américains que les puts Yankees; ils ont une vie culturelle à eux, des écoles, des sociétés, etc., liées étroitement au Canada français. Nous n'avons pas cela. Ils sont une nation dans la nation. Un Parisien et un Belge, qui ont vu et entendu, espèrent et entrevoient "une nation nouvelle-française au Nouveau Monde. Si les jeunes peuvent comprendre la beauté de se distinguer des autres.....

Des *Projets et Résolutions* du Comité d'Orientation franco-américaine prônent les forces spirituelles: Prières, Retraites fermées, Hommage à l'Eglise et à la Patrie; puis les moyens humains: Sociétés mutuelles, Caisses populaires, Fédération des Franco-Américains, Association des professeurs, Société de radiophiles, vu que nombre de postes accordent volontiers des émissions françaises, Ecole des parents, Presse franco-américaine, Association de la jeunesse, Action sociale catholique, encore plus urgente qu'ici, et Prêt d'honneur. — Maintenant le travail commence. La tâche est belle de soulever la pâte, de secouer l'indifférence des matérialisés pour qui "le français n'a pas d'importance: il ne fait pas gagner d'argent." Non, depuis cent ans nos frères ont trop accepté de sacrifices et fabriqué trop de beauté morale: une défaite paresseuse est impossible à accepter. Mais il faudra que notre Québec, la province-mère, fasse sa part; que des échanges de jeunes, d'élèves, de scouts, rappellent et rajeunissent la parenté. Nous ne sommes pas assez nombreux pour laisser couler, sans remuer le petit doigt, 2,000,000 de compatriotes à quelques heures de chez nous. Hier on eût parlé d'en rapatrier; aujourd'hui non, nous n'établissons même pas les nôtres.

Relations (Montréal) août 1949

*L'espoir repose chez les jeunes*

Commentant les actes du récent Centenaire Franco-Américain, à Worcester, M. Edouard Fecteau, de Lawrence, dit ceci:

"Il y aura certainement un lendemain à ce Congrès Franco-Américain et on peut dire que c'est la Jeunesse Franco-Américaine qui va le plus bénéficier de ce dernier rassemblement des nôtres."

L'important sera de ne pas permettre à notre jeunesse de l'oublier.

Telle semblait être la pensée du Rév. Père Gérard Chouinard, Oblat de Marie Immaculée, qui parlant à Lowell, dimanche, devant une importante organisation de jeunes franco-américains, déclara en partie:

"Il n'y a pas d'excuse pour ceux qui veulent oublier leurs antécédents. J'ai de l'admiration pour la génération des jeunes qui, selon les desseins de la Providence, suit les traces des devanciers qui, avec le concours de leurs prêtres et professionnels, ont fondé leur première

humble église paroissiale, leurs maisons d'éducation catholique et bilingue, leurs sociétés fraternelles, leurs oeuvres de secours aux veuves, vieillards et orphelins.

"Nos jeunes ne se laissent pas leurrer. *Ils entendent le tocsin.* Ils profitent des retraites fermées, car il y a un besoin de ces laïques qui n'ont pas peur d'afficher qu'ils sont des catholiques pratiquants, pas peur de défendre leur conscience en face des problèmes d'actualité et d'avenir.

"Sans vouloir être utopiste, je veux croire que *nos petits-fils*, formés à l'église franco-américaine, *reforgeront un nouveau pays* dans lequel entrera beaucoup de l'esprit culturel des Français. Ils y seront pour beaucoup, après les convulsions des gouvernements actuels. Dans un siècle, *l'influence française recivilisera ce pays*, lui apportera la culture française."

Les jeunes franco-américains, ceux surtout qui sortent de familles où la flamme de la fierté de race n'a pas été éteinte par la bise sèche et froide de l'ambiance amoindrissante, ne resteront pas insensibles à l'estime et à la confiance que leurs aînés reposent en eux.

A ces jeunes, dont la floraison magnifique pourrait quadrupler en une seule génération les forces vives de notre peuple franco-américain, les aînés — et Dieu en soit loué, ils sont encore le grand nombre — qui n'ont pas déserté leur faction autour du trésor menacé de notre héritage ancestral, répètent le mot d'ordre transmis à eux par nos vieux, qui furent en ce pays les originateurs et les artisans de tout ce que nous sommes aujourd'hui: **NOBLESSE OBLIGE!**

Nous croyons, avec le Père Chouinard, que notre jeunesse bien douée par le coeur et l'esprit, "a entendu le tocsin."

Ce serait sûrement lui faire injure que de supposer qu'elle veuille, cette belle et vaillante jeunesse, se faire la fossoyeuse de l'oeuvre de survivance édifiée par ceux auxquels elle a dû les bienfaits de la vie et de l'éducation.

Ayons confiance: Car après l'harmonie, c'est dans la confiance que résidera notre force; confiance à la divine Providence, qui a des desseins évidents sur la race française en Amérique et confiance à nos jeunes gens, chez lesquels la Providence saura perpétuer les aspirations légitimes de leurs pères et mères.

Philippe-Armand Lajoie  
L'Indépendant (Fall River) 8 juin 1949

#### *Patriotisme culturel*

A Worcester, ville du Massachusetts où demeurent un grand nombre de Franco-Américains, on célébrait, il y a quelques jours, le centenaire de l'arrivée des premiers contingents de Canadiens français en Nouvelle-Angleterre.

Quelques-uns pensent qu'ils sont aujourd'hui trois millions et plus, ces descendants des Canadiens français émigrés de nos villes et de nos campagnes québécoises depuis un siècle, surtout entre 1870 et 1920, vers le Maine, le New-Hampshire, le Vermont, le Massachusetts, le Rhode-Island, le Connecticut et quelques autres Etats de la République voisine.

Le plus étonnant, c'est que ces Franco-Américains aiment leur pays d'adoption; ils sont fiers d'y vivre; ils acceptent spontanément, pour la guerre comme en temps de paix, tous les sacrifices individuels qui sont le prix de la vie libre en pays libre et civilisé; aucun autre groupe ethnique n'est plus loyal à la République américaine que celui de la Franco-Américanie.

Mais il reste quand même que les Franco-Américains conservent leurs caractéristiques plus que n'importe quel autre groupe des Etats-Unis. C'est là un fait très fertile en sujets de réflexion pour tous les observateurs du monde, mais particulièrement pour nous, Canadiens français.

Voici, en peu de mots, quelques-unes des conclusions qui nous viennent tout naturellement à l'esprit :

Premièrement, si le Canada français veut garder son monde, il doit offrir aux jeunes des conditions économiques et sociales facilitant leur établissement, à la ville comme dans les campagnes. Il est vrai que l'homme ne vit pas seulement de pain; mais encore faut-il du pain pour sustenter ce corps qui est, avec l'âme, l'un de ses deux éléments constitutifs.

Si nos jeunes gens restent ici simplement parce que le gouvernement du pays voisin a cessé de favoriser leur immigration, c'est là un fait dont nous n'avons guère à nous enorgueillir et dont les mauvaises conséquences peuvent bien l'emporter sur les bonnes.

En second lieu, l'attitude des Franco-Américains à l'égard de leur Patrie adoptive démontre clairement que l'assimilation politique peut fort bien aller sans l'assimilation ethnique et religieuse. — Pour certaines raisons, une telle conclusion devrait s'imposer à l'attention de plusieurs Canadiens français. Pour d'autres motifs, elle devrait amener à réfléchir les assimilateurs de tous les pays, sans excepter le nôtre.

Troisièmement, cette double fidélité d'un peuple à ses origines et à l'Etat qui lui fournit son habitat est un indice de haute valeur intellectuelle et morale.

Enfin, voici une conclusion qui prend plutôt la forme interrogative: doit-on regretter l'émigration des Canadiens français aux Etats-Unis ou faut-il s'en réjouir? — C'est là le thème d'un magnifique débat académique, puisque les deux thèses peuvent se soutenir.

Evidemment, ceux qui rêvent jour et nuit à la formation d'un peuple pursang, qui se vengerait de ses vainqueurs d'hier, en usant

de représailles et qui guetterait son tour de dominer le monde selon une vieille formule très féconde en guerres de toutes sortes, ceux-là, dis-je, se rangeront du côté des mécontents. Selon leurs habitudes, ils déploreront le fait franco-américain sans y mettre la moindre nuance.

D'autre part, ceux que les événements de notre siècle ont mis en garde contre les tendances congéniales du racisme et du nationalisme maugréeront beaucoup moins contre la Providence, qui a permis cette dispersion pacifique. Moins racistes qu'humains et plus constructifs que rêveurs, ces Canadiens français raisonneront à peu près ainsi :

S'il est vrai que les Canadiens français ont la mission de semer du catholicisme et de la culture française dans le Nouveau Monde, ainsi qu'on le leur a enseigné longtemps, leur dissémination sur certains points du continent américain n'est pas nécessairement un malheur ; c'est peut-être même un facteur pacifique d'influence bien supérieur à celui que serait leur concentration belliqueuse sur un même point. — A la condition, toutefois, qu'un même idéal culturel unisse et anime les esprits et les coeurs de tous ces descendants de Français habitant l'Europe, le Canada et les Etats-Unis.

C'est pourquoi nous devons tous nous intéresser activement à la vie française et religieuse de ces frères qui, en Nouvelle-Angleterre, jouent un rôle d'éclaireurs pour la culture franco-catholique.

Que réserve l'avenir aux peuples et aux races ? Personne d'entre nous ne le sait. Mais une chose certaine, c'est que cet avenir subira l'influence des cultures et des civilisations nationales dans la mesure où les peuples auront pris la peine de s'y préparer avec un généreux esprit de collaboration prudente.

Eugène L'Heureux  
(Entre Canadiens de bonne volonté)

### *Un congrès*

Les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre ont tenu à Worcester, Mass., les 28 et 29 mai, un important congrès auquel assistaient aussi des représentants de la Louisiane et de la Californie. Le Comité Permanent de la Survivance Française en Amérique dont le siège est à l'Université Laval, à Québec, y avait envoyé, cela allait de soi, des délégués officiels.

Préparé de longue main, le congrès a remporté un franc succès. Des milliers de personnes ont pris part aux cérémonies religieuses et patriotiques. Les salles, pourtant très grandes, comme l'Auditorium municipal, pouvaient à peine contenir la foule qui s'y pressait pour assister au festival de la Bonne Chanson et écouter les orateurs.

## LA VIE FRANCO-AMERICAINE

Le congrès se proposait de célébrer le centenaire de l'organisation de la vie catholique et française en Nouvelle-Angleterre. Voilà pour le passé.

Il voulait aussi faire un examen exact de la situation actuelle, prendre une conscience plus profonde et plus nette des valeurs spirituelles que les Franco-Américains ont héritées des mêmes ancêtres que nous, parer aux dangers d'anglicisation et de protestantisation qui les menacent, afin de les conserver et de les transmettre à leur tour.

C'est pourquoi, outre les grandes manifestations publiques, il y eut des séances d'étude où les représentants des différents groupes se rencontrèrent, échangèrent leurs expériences et leurs convictions, fixèrent un plan d'action commun.

Pour comprendre avec quel soin et quel sérieux le congrès avait été préparé, il suffit de lire le manifeste que les délégués ont adopté à l'unanimité. C'est une pièce d'une rare valeur, rédigée dans un style sobre et clair, en bas de laquelle on lit un nombre imposant de signatures de prêtres, de religieux, de laïques bien connus chez nos frères de la Nouvelle-Angleterre.

Le manifeste est si considérable, il contient tant de substance, que nous renonçons à en donner ici un résumé qui lui rendrait justice. Nous voulons seulement en relever quelques points qui sont pour nous, de l'Alberta, une leçon d'intelligence et de courage dont nous pouvons faire largement notre profit.

La Survivance (Edmonton, Alberta) 8 juin

### *Hommage aux Franco-Américains*

Les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre viennent de tenir à Worcester, Mass., un congrès qui fera époque dans l'histoire de la survivance religieuse et nationale de nos compatriotes.

Au cours des délibérations qui eurent lieu la semaine dernière les congressistes ont adopté à l'unanimité un manifeste qui résume les droits et devoirs de la population d'origine française aux Etats-Unis. Cette charte, en plus de contenir des directives propres aux Franco-Américains, pourrait nous inspirer de salutaires leçons. Nous la publierons dans nos colonnes dès que les circonstances le permettront.

Nous voudrions pour le moment souligner les manifestations de sympathie dont les Franco-Américains furent l'objet de la part des autorités civiles, en particulier celle de l'hon. Henry Cabot Lodge, sénateur de l'Etat du Massachusetts.

La Liberté et Le Patriote  
Winnipeg Manitoba - Prince-Albert, Saskatchewan

*Chez les Franco-Américains*

Tout ce qui se passe chez nos frères des Etats-Unis, et surtout de Nouvelle-Angleterre, ne peut nous laisser indifférents. On l'a déjà remarqué, et ce n'est pas un paradoxe, si nous avons imprimé à la constitution de ce groupement émigré un caractère social particulier, les transformations de ce milieu, si rapproché de nous, peuvent nous amener, par une sorte de retour inévitable, à subir une influence utile ou funeste . . . . .

Les Franco-Américains, nous l'avons dit, sont une force qui peut jouer pour notre cause française et catholique, s'ils se gardent dans la ligne de leur destin. S'il arrivait, par malheur, par impossible, qu'ils fussent perdus pour l'Amérique française, nous ne tarderions pas à subir, du fait de cet échec ou de cette "déchéance", les plus terribles contre-coups . . . . .

Le Saint-Laurent  
Rivière du Loup (Québec)

*En Franco-Américanie*

Il y a cent ans de cela. Nos cousins des Etats-Unis sont en train de se demander à quel point ils en sont, et d'analyser leur situation actuelle. Bons patriotes "américains", comme il se doit, ils veulent aussi être fidèles à ce "patriotisme culturel français" qui a été le mobile de tant de beaux sacrifices et d'heureuses réalisations.

Au cours de la dernière moitié de ce dix-neuvième siècle qui amena leurs ancêtres hors du pays canadien, de "*grands Français*" — car ces prêtres, ces laïcs, médecins, avocats, journalistes, organisateurs d'une vie nationale ardente et bien ordonnée, méritant ce nom, se firent les animateurs d'un mouvement destiné à sauvegarder la foi catholique par le moyen des traditions nationales. Ils fondèrent des paroisses, mais aussi des journaux et des sociétés patriotiques, des associations mutuelles de bienfaisance, des groupements littéraires; et de temps à autre ils tenaient des "Conventions nationales" pour entretenir et raviver la ferveur patriotique.

Ce sont là des événements considérables. Il y a bien peu de familles du Canada français qui ne comptent des parents proches ou éloignés aux Etats-Unis, surtout en Nouvelle-Angleterre. Il en est peu aussi qui n'aient remarqué les transformations psychologiques qui se sont opérées chez les descendants des émigrés de naguère; ces changements étaient inévitables, nous le redisons. Ne nous étonnons pas que les Franco-Américains ne pensent plus comme des Canadiens; ils sont perdus pour notre pays. On peut le regretter, certes, et avec raison; mais il faut s'y résigner.

Cela ne doit pas nous empêcher de souhaiter que les "ouvriers de la Survivance" aux Etats-Unis suscitent autour d'eux un réveil

culturel dont la nécessité s'affirme. Le véritable enjeu de ce combat patriotique, — la conservation de la foi chez nous frères de race et de sang, — a trop d'importance pour que nous soyons indifférents à ce qui se passe en "Franco-Américanie".

Leur congrès de Worcester n'a pas été une occasion passagère de manifester la solidarité des Franco-Américains, ce qui avait été le cas de la plupart des congrès d'autrefois, réunis à la fin du siècle dernier. En ces temps déjà lointains, les "émigrés" dépendaient encore, à beaucoup de points de vue, du Canada français, qui était encore la "patrie" et le réservoir où on puisait toujours pour fortifier les colonies franco-américaines — et où on trouvait surtout les directions supérieures qui soutenaient l'esprit national.

Il n'y a rien à ajouter, sinon que nous, du Canada français, devons prendre conscience de la tâche *ardue* et même *héroïque* que nos frères doivent mener pour demeurer "eux-mêmes" fidèles à leur idéal.

On voit ce que le travail d'"avant-poste" comporte d'admirable et de difficile. Raison de plus pour l'arrière — nous-mêmes, du Canada français — d'encourager et de ravitailler, occasionnellement, du moins, ceux qui se battent aux points exposés du front. Si l'"avant-poste" tient, il le devra à son courage et à notre soutien; mais en se sauvant il sauve tout, de même qu'on est exposé à tout perdre quand les avant-postes font défaut ... ..

On dira peut-être que les positions avancées sont déjà partiellement entamées, et qu'il s'est produit des défections regrettables, sinon très étendues. C'est la vérité, outre-frontière aux Etats-Unis, comme au Canada dans les provinces "anglaises" et même dans notre Québec. S'il est impossible de récupérer les troupes perdues, au moins est-il possible de conserver la fidélité de celles qui tiennent toujours.

Faut-il donc rappeler qu'en 1760 nos pères n'étaient que 60,000? S'il reste cinq millions, même seulement quatre millions de Français d'Amérique décidés à tenir, on peut être certain de la victoire finale."

Le Saint-Laurent  
Rivière du Loup (Québec)

## XV

### Grandeurs et Misères d'un Centenaire\*

Il faudra le recul du temps pour déterminer la portée et l'influence qu'auront sur les destinées futures de notre peuple les diverses manifestations du Centenaire franco-américain. Mais il est un fait patent que l'on peut enregistrer de suite: c'est que ces fêtes sont un acheminement vers la réalisation d'un idéal concret, celui, pour les

\* *Commentaires de M. Adolphe Robert, publiés dans le Canado-Américain (mai-août).*

Franco-Américains, d'apprendre à penser collectivement et à vouloir la même chose en même temps.

Mais l'objet du présent article — ou plutôt de cette série d'articles — n'est pas tant d'examiner les répercussions possibles du Centenaire dans l'avenir que de souligner, pour le temps présent, les grandeurs et misères inhérentes à cette manifestation.

Nous referons donc ici la genèse des événements qui ont amené la célébration du Centenaire et nous nous efforcerons de souligner quelques-unes des impressions qui se dégagent du Congrès d'étude, du Manifeste, des discours prononcés au banquet, du Festival, etc.

#### *La genèse du centenaire*

C'est dans le journal L'ETOILE (24 août 1948) dont il est le rédacteur, que M. Antoine Clément fut le premier à lancer l'idée de la célébration d'un Centenaire franco-américain. Il écrivait donc :

“L'ère est aux centenaires et aux timbres commémoratifs. Quoi de plus naturel dans notre patrie qui, dans un quart de siècle, aura atteint elle-même son deuxième centenaire. Et parmi tous ces centenaires, il en est un qui doit prendre place avec éclat en raison de l'oeuvre mémorable accomplie par les nôtres ici depuis un siècle, et celui-là c'est le *Centenaire franco-américain* . . . Nous avons, ajoutait plus loin M. Clément, un Comité d'Orientation franco-américain qui peut voir la fixation du Centenaire et le marquer du sceau de l'officialité en choisissant l'effigie d'un timbre commémoratif, dont il pourra demander l'autorisation au Congrès des Etats-Unis.”

Dans des articles subséquents, notamment celui du 21 septembre 1948, M. Clément revenait à la charge pour expliquer que le Centenaire franco-américain ne devait pas être le fait d'un groupe en particulier, mais qu'il devait être célébré sur un terrain neutre et sous le signe d'une société comme la Société Historique.

Deux organismes se trouvaient par conséquent visés, le Comité d'Orientation et la Société Historique. A son assemblée du 15 septembre, le Bureau du Comité d'Orientation fut donc saisi de la proposition suivante :

“Faut-il donner suite à la suggestion lancée par M. Antoine Clément, rédacteur en chef de L'ETOILE, de Lowell, de célébrer le Centenaire franco-américain et le Comité d'Orientation doit-il accepter en tout cela le rôle de directeur qu'on veut lui assigner? Le Bureau est d'avis que oui. M. l'abbé Verrette déplore en passant le peu d'éclat, le peu d'envergure qui caractérisent trop souvent les manifestations de la vie de notre groupe. Il propose une grande démonstration de vie française en 1949, à Worcester, Mass., en marge de ce centenaire.” (Extrait des archives du Comité d'Orientation)

Pour faire suite à cette proposition, le Comité d'Orientation confia donc à M. l'abbé Verrette le soin de dresser le plan des fêtes du Centenaire. Ce plan fut soumis à l'assemblée générale du Comité d'Orientation, le 10 novembre 1948. Il fut approuvé. Le Comité nomma alors une commission des fêtes du Centenaire composée comme suit: le R. P. Henri-J. Moquin, MM. Jean-Charles Boucher, J.-Henri Goguen, Lauré-B. Lussier, Wilfrid-J. Mathieu, l'abbé Oscar Normand. Cette commission, ajoutait-on, servira d'agence de liaison entre le Comité d'Orientation et la Fédération des Sociétés franco-américaines du Comité de Worcester, chargée de l'organisation immédiate des fêtes.

La première prise de contact entre la commission du Comité d'Orientation et le Conseil exécutif de la Fédération eut lieu à Worcester, au Collège de l'Assomption, le 23 novembre, sous la présidence du R. P. Moquin. Cette première prise de contact servit surtout à mettre en relief les obstacles à la célébration du Centenaire, à savoir que les dates du 28 et du 29 mai ne convenaient pas, qu'elles coïncidaient avec l'approche de la clôture des classes dans les écoles paroissiales, et partant qu'il serait difficile d'obtenir la coopération des communautés pour la préparation du Festival, enfin et surtout qu'il y avait trop d'opinions contradictoires concernant la date de fondation des premiers établissements franco-américains. L'on voulait plus de précisions sur ce point. L'assemblée ajourna donc au 5 décembre, sans prendre de décision.

Cette assemblée du 5 décembre eut lieu à Worcester encore, dans les salles du Conseil Franchère, de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, sous la présidence de M. Ulric Gauthier. Une centaine de membres de la Fédération étaient présents. De son côté, le Comité d'Orientation était représenté par son président ainsi que par M. l'abbé Normand, le P. Moquin, MM. Lauré B. Lussier, Jean Charles Boucher, Wilfrid J. Mathieu, etc. Cette fois, l'affaire fut bâclée, c'est-à-dire que le programme tracé par l'abbé Verrette fut accepté dans ses grandes lignes, la date fixée aux 28 et 29 mai 1949 et la Fédération des Sociétés franco-américaines du comté de Worcester assumait noblement la responsabilité de l'organisation des fêtes. Il fut convenu en outre qu'il ne s'agissait pas de commémorer un anniversaire particulier, c'est-à-dire celui de la fondation d'une paroisse, d'une société ou d'un journal, mais cent années de participation à la vie franco-américaine. Comme le problème financier de l'organisation des fêtes se posait de suite, M. Archibald LeMieux, le grand industriel philanthrope, s'enregistra sur le champ pour une souscription de \$500.00.

Et la Fédération se mit à l'oeuvre résolument. Elle constitua d'abord un Comité général avec Me René A. Brassard comme prési-

dent, assisté de deux présidents honoraires, MM. Archibald-R. Le-Mieux et Ulric-J. Gauthier, des vice-présidents Joseph-G. Ratté, Dolord-J. Hamel, Armand-C. Jetté, Gabriel Grevier, Armand Jalbert, Aldéi Beauchemin, Alfred Cormier, Nazaire Goguen, Altenor Mallette, John Morgan; de secrétaires Flora-L. Lemoine, Jeannette Bélisle, Michel-C. Scheurer; de trésoriers Alexandre-J. Lajoie et Pearl Lacouture. Les sous-comités étaient répartis comme suit: fêtes religieuses, Narcisse-A. Bélisle, président; Congrès d'étude, Me Oscar-J. Rocheleau, président; finances, Joseph-G. Ratté, président; médaillon, l'abbé Omer Chevrette, Mme Edouard-A. Brodeur, Léo-P. Gallant, présidents; programme, Roger-J. Beaulieu, président; festival, Ulric-J. Gauthier, président; logement, Sylvio Langlois, président; publicité, Gabriel Crevier, président; délégués, Mme Pierre Messier, présidente; salles, Joseph-P.-E. Lajoie, président; décorations, Henry-B. Hamel, président; visite, Mme Pauline-A. Brassard, présidente; placiers, Roger-A. Rice, président; voies et moyens, Armand-C. Jetté, président; orateurs, Dolord-J. Hamel, président; réception, J.-Alexandre Demers, président; banquet, Louis-S. Godin et Mme Rose-V. Richard, présidente; bal, John-P. Méthot et Gérald-O. Desplaines, présidents; luncheon, Francis-W. Létourneau, président.

De décembre à mai, le Comité général et les sous-comités tinrent une session hebdomadaire, soit à l'hôtel Aurora, soit dans les bureaux de l'avocat Brassard. De temps à autre, les organisateurs recevaient la visite de membres du Comité d'Orientation, notamment son président, ainsi que le R. P. Thomas-Marie Landry, le R. P. Elméric Dubois, l'abbé Adrien Verrette, Philippe Erard, etc. M. Ernest-A. Bournival, président de l'Alliance des Journaux franco-américains, et le docteur Ubalde Paquin rendirent aussi visite au comité et lui apportèrent des paroles d'encouragement. En marge des comités locaux, une équipe volante parcourut la Nouvelle-Angleterre, afin d'intéresser les Franco-Américains au Centenaire et dans le but aussi de prélever des fonds pour subvenir aux dépenses d'organisation. Cette équipe se composait généralement de M. et Mme Armand-C. Jetté, M. Dolord-J. Hamel, Roger Beaulieu, M. et Mme Ulric-J. Gauthier, M. et Mme Gabriel Crevier. Et c'est ainsi que Manchester, Nashua, Berlin, Somersworth, Lewiston, Biddeford, Fall River, Central Falls, Norwich, Lowell, etc., reçurent la visite de l'équipe volante, laquelle ne se découragea jamais, même quand elle arrivait dans une salle où il n'y avait que quatre ou cinq personnes entourant un curé solitaire. L'équipe avait confiance qu'une fois le bon grain jeté en terre, le patriotisme franco-américain le ferait germer en une abondante moisson. Elle ne se trompait pas, car si les premières assemblées réunissaient seulement une poignée de gens, par contre c'est par milliers que l'on accourut à Worcester, au rendez-vous con-

venu. Il fallut pourtant tenir compte, en certains quartiers, non pas tant d'une opposition hostile à la célébration du Centenaire que d'une résistance passive que rien ne put faire bouger. Toutes sortes de rumeurs prirent leur envol. L'on allégeait qu'il fallait se défier du Manifeste en préparation par le Comité d'Orientation. On assurait même qu'il était tombé, avant sa publication, entre les mains de hauts personnages ecclésiastiques chez qui il avait provoqué une certaine froideur à l'endroit du Centenaire. Enfin, l'on parlait de divisions au sein du Comité d'Orientation. Ces rumeurs faisaient naturellement leur chemin et parvenaient aux oreilles du comité d'organisation, avec le résultat que des doutes s'élevaient parfois dans l'esprit de quelques-uns. Mais toujours, il se trouvait un membre du comité pour rassurer les esprits et inspirer confiance dans le but ultime. D'ailleurs, la presse franco-américaine entretenait le feu sacré, avec Antoine Clément et Edouard Fecteau dans *L'Etoile*, Philippe Armand Lajoie dans *L'Indépendant*, Laurent Galarneau dans *L'Avenir National*, Gabriel Crevier dans *Le Travailleur* auxquels faisaient écho *Le Messenger*, *La Justice*, *Le Franco-Américain*, dans le Maine; *L'Impartial*, *Le Journal* de Berlin, *Le Canado-Américain*, bulletin de l'Association Canado-Américaine, du New-Hampshire; *La Justice*, *Le Messenger*, les deux *Courrier*, celui de Salem et celui de Lawrence, et *La Liberté*, dans le Massachusetts. L'appui de la presse franco-américaine fut soudain renforcé de celui de la presse canadienne-française à qui M. Omer Héroux, dans *Le Devoir*, donna le ton, maintenant ainsi sa réputation de champion des minorités françaises en dehors du Québec. Il fut bientôt suivi par Odilon Arteau dans *L'Action Catholique*, Henri Lessard dans *Le Droit* d'Ottawa pour ne citer que les principaux mais à qui il convient d'associer le renfort des revues comme *Vie Française*, *Celle Qui Pleure*, *Les Carnets Viatoriens*, *Relations*, etc., etc. Enfin une mention spéciale doit être faite de la revue *L'Artisan*, organe de la grande société canadienne-française de ce nom, qui consacra un numéro complet aux Franco-Américains et aux fêtes du Centenaire. A côté de l'appui de la presse française des Etats-Unis et du Canada, c'est auprès des fédérations locales que le comité de Worcester trouva ses meilleures auxiliaires. Et tel fut le cas de la Fédération catholique franco-américaine de Fall-River, l'Association des Sociétés franco-américaines de Southbridge, l'Union franco-américaine de Lowell, la Ligue des présidents des sociétés franco-américaines de New-Bedford, la Fédération des sociétés canadiennes de Waterbury, la Ligue des sociétés de langue française de Lewiston et Auburn, l'Union locale des Raquetteurs de Lewiston et Auburn, les Vigilantes de Lewiston, etc. Si l'on consulte le programme officiel des fêtes, l'on trouve que des pages entières avaient été retenues par l'Association Canado-Américaine, les hom-

mes de profession franco-américaines de Lewiston et Auburn, le Club Cable, de Fitchburg, la paroisse St-Mathieu de Central Falls, l'Union locale des Raquetteurs de Lewiston et Auburn, le Comité Permanent de la Survivance française en Amérique, l'Institut Jacques-Cartier de Lewiston, la Ligue des sociétés de langue française de Lewiston et Auburn, la Société des Artisans, la paroisse du Sacré-Coeur de New-Bedford, la paroisse du Saint-Nom-de-Jésus de Worcester, la paroisse Ste-Famille de Woonsocket, l'abbé Adrien Verrette, l'Institut canado-américain de Manchester, la paroisse Notre-Dame de Lourdes de Fall-River, l'Etat du Maine, par l'intermédiaire du sénateur Jean-Charles Boucher, la paroisse Ste-Anne de Fall-River, le Club Le Montagnard de Lewiston, la paroisse St-Jean-Baptiste de Fall-River, la ville de Biddeford, par le maire Louis-B. Lausier, l'Association des Vigilants de Lewiston et Auburn, les membres franco-américains de la Législature du Maine, le magasin Lemay Furniture de Fitchburg, les patrons et patronnes de Lowell, la paroisse Notre-Dame de No. Adams, la maison Aubuchon de Fitchburg, *La Vie Franco-Américaine*, la paroisse Notre-Dame des Canadiens de Worcester, enfin la Wright Machine Company de Worcester, dont M. Archibald-R. LeMieux est le président.

Il est à noter que ce sont les localités où un journal de langue française est publié qui ont envoyé les plus fortes délégations aux fêtes ou qui ont souscrit les plus fort montants sous forme d'annonces dans le programme. Cela en dit long sur l'influence de la presse franco-américaine et apporte un fier démenti à ceux qui prétendent qu'on ne lit pas nos journaux. Sans l'appui de la presse franco-américaine, le Centenaire n'aurait pas été ce qu'il a été. Et sans la Fédération des Sociétés du comté de Worcester, le Centenaire n'aurait pas été du tout. Ce sont là des choses qui n'ont pas été assez dites et que l'Association Canado-Américaine, pour sa part, tient à enregistrer.

#### *Le Congrès d'étude*

Les fêtes du Centenaire franco-américain débutèrent par un Congrès d'étude sous les auspices du Comité d'Orientation. L'objet principal de ce congrès était l'examen d'un manifeste soumis par le même Comité. D'autres questions incidentes étaient inscrites au programme, notamment un exposé californien, le projet de la fondation d'un Boys' Town, une fédération des sociétés, une croisade de prières, l'établissement d'une école de parents et les rapports des comités, principalement le Comité des résolutions. C'est dans un amphithéâtre attenant à l'immense auditorium que se tint la première séance du congrès. Cette salle, contenant 704 sièges, fut bientôt aux trois-quarts remplie. Mais si tous les délégués, debout en arrière et dans l'anti-chambre, avaient occupé des sièges, elle aurait été pleine

à capacité. Quoi qu'il en soit, 533 délégués s'enregistrèrent comme tels. L'Association Canado-Américaine, pour sa part, en comptait sur ce nombre 120. Mais l'on aurait tort de croire que seules les grands ordres religieux, Dominicains, Franciscains, Assomptionnistes, dérabable d'organisations locales avaient aussi envoyé des délégués. Les grands ordres religieux, Dominicains, Franciscains, Assomptionnistes, La Salette, Oblats, FF. du Sacré-Coeur, etc., siégeaient au Congrès dans la personne de leurs Provinciaux. Tel fut le cas du moins des Dominicains, des PP. de La Salette, des Oblats, des Assomptionnistes. Dans l'auditoire aussi, deux communautés de femmes, les SS. de la Présentation qui ont la direction du Collège Rivier et les SS. Dominicaines de Fall-River. Sur l'estrade, avec quelques-uns des membres du Comité d'Orientation, des représentants du Comité Permanent de la Survivance française, de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, les chefs des sociétés nationales fédératives, Alliance des Journaux, Société Historique. Parmi les communautés d'hommes, une seule, que nous sachions, manquait à l'appel. On a déjà deviné laquelle. Mais nous sommes certain que nombre de ses membres y étaient en esprit, parce qu'ils pensent comme nous et qu'ils y auraient été de corps sur un signe de leur Maison provinciale. Bref cet auditoire était bien représentatif de toutes les couches de notre vie sociale. Il était mandaté pour parler et agir au nom de tous.

Après les préliminaires d'ouverture, le P. Landry, secrétaire du Comité d'Orientation, donna lecture du Manifeste. C'est un document imprimé de 21 pages, (format 5½ par 7½ pouces). Il s'intitule: *'Notre Vie Franco-Américaine — Doctrine formulée par le Comité d'Orientation franco-américaine et offerte aux individus, aux familles et aux organismes qui constituent le groupe franco-américain de la Nouvelle-Angleterre et, en appendice MEMOIRE touchant les catholiques américains de langue française en Nouvelle-Angleterre, d'après les statistiques empruntées aux sources officielles et autres.'* Tous les délégués avaient été munis d'un exemplaire du Manifeste; et ils en suivaient le texte au fur et à mesure que le P. Landry en faisait la lecture. Incidemment, nous dirons ici qu'une distribution générale de ce Manifeste sera faite à l'automne à travers toute la Nouvelle-Angleterre. Le Comité d'Orientation est à prendre les dispositions nécessaires à cet effet.

Le document comporte un prologue, un exposé, et quatre grandes divisions qui sont les suivantes:

1. Le fait français en Nouvelle-Angleterre est-il représenté par un capital humain, des institutions et une vie propres?
2. Quels sont les réflexes que le fait français provoque dans les esprits?

3. Quelle position un Franco-Américain doit-il prendre devant ce fait?
4. Comment maintenir le fait français dans notre vie sociale, familiale et éducative?

Signé par les 24 membres du Comité d'Orientation, le Manifeste a été préparé, au nom du Comité, par une Commission d'étude composée du R. P. Thomas-Marie Landry, O.P., le R. P. Henri-J. Moquin, A.A., le R. P. Léon Loranger, o.m.i., M. l'abbé Adrien Verrette, Me Eugène-L. Jalbert, Me Fernard Despins et le soussigné. Au début, M. l'abbé Verrette ne faisait pas partie de la Commission d'étude; il succéda au R. P. Loranger, lors du départ de celui-ci pour Rome, à l'automne de 1948. La première assemblée de la Commission d'étude remonte au 17 décembre 1947. Son premier travail fut la composition du Mémoire, lequel est publié en appendice au Manifeste. Il contient des statistiques détaillées touchant la population catholique franco-américaine organisée, le clergé, les paroisses, l'enseignement, les oeuvres d'hospitalisation. C'est au point le plus vulnérable du Manifeste que fut soulevée la première objection, savoir: Quel est le chiffre exact de la population franco-américaine? L'interpellation à ce sujet reprochait au Manifeste de ne pas rendre justice à l'élément franco-américain et de le diminuer au sens religieux, politique, économique et militaire. A l'appui de l'interpellation, l'on cita nombre de témoignages, lesquels par ailleurs ne comportaient aucun caractère officiel. D'autre part, les défenseurs du Manifeste alléguaient que ses auteurs avaient procédé de la façon la plus scientifique possible, en partant d'un chiffre officiel établi par le Gouvernement fédéral lui-même et en y ajoutant un pourcentage de natalité basé sur celui du Canada français, pour le même nombre d'années. Mais en l'absence de statistiques sûres provenant d'un dénombrement de porte en porte, l'on peut ergoter à perte d'haleine sur le chiffre de la population franco-américaine sans jamais pouvoir se mettre d'accord. Pour la Nouvelle-Angleterre seulement, le Manifeste donne le chiffre d'un million et demi et il semble que ce chiffre est accepté jusqu'à preuve du contraire.

La deuxième interpellation que provoqua le Manifeste eut trait au droit international relatif aux minorités. Sur ce point, l'on désirait que le Manifeste soit plus clair, plus précis, qu'il ne laissât pas de place à l'ambiguïté. La partie visée se lit comme suit:

"Toute société est ordonnée à un bien commun. Toute société constituée en Etat est ordonnée à un bien commun civil et temporel. A l'intérieur de l'Etat il peut y avoir des minorités ethniques ou culturelles. Celles-ci doivent être finalisées tout d'abord par le bien commun de la nation, mais aussi par le bien particulier du groupement ethnique lui-même. Le peuple franco-américain est une

partie de la nation américaine. Il recherche, lui aussi, le bien commun de cette nation, même en recherchant son bien propre, c'est-à-dire le maintien et le développement de sa culture et de sa vie françaises. Le droit international, tel qu'élaboré aujourd'hui au sein des Nations Unies, reconnaît les droits naturels de la personne humaine et ceux de toute véritable minorité ethnique au sein d'une nation déterminée."

La discussion sur ce point ne donna pas lieu à une solution par le Congrès. Interpellateurs et défenseurs restèrent momentanément sur leurs positions. Mais il est dans l'intention du Comité d'Orientalion de réexaminer le passage contesté de consulter théologiens et sociologues en vue de le rendre clair et inattaquable.

Une troisième interpellation touchait le point suivant:

"En principe, toutes les matières dont l'enseignement peut se donner en français, sans violer aucun règlement de l'Etat, doivent s'enseigner en français."

Ce que l'on désirait, en somme, c'est que le Manifeste traçât comme ligne de conduite générale que l'enseignement du français et de l'anglais devrait être réparti à parts égales, afin que l'école ait un caractère véritablement bilingue. Mais les défenseurs du manifeste rétorquèrent que, dans certains Etats, la loi ne reconnaît pas cette parité entre l'anglais et le français, que l'enseignement d'une langue étrangère est limité à une heure par jour et qu'il importait par conséquent d'insister pour que toutes les matières dont l'enseignement peut se donner en français s'enseignent en français. Sur ce point encore, la question resta en l'air devant le Congrès. Mais elle sera sûrement reprise par le Comité d'Orientalion.

Durant ces débats, un vif intérêt régnait parmi les délégués. L'on avait nettement l'impression que l'avenir de l'élément franco-américain était dans la balance. Tous les esprits étaient tendus en vue de la solution des problèmes en jeu. Aussi, aurait-on voulu que cette discussion se continuât. Mais l'heure du banquet était sonnée et, au grand désappointement de tous, il fallut évacuer la salle.

La reprise de la séance n'eut lieu que tard dans la soirée, après le banquet, dans la salle même où celui-ci avait été tenu. Mais le charme de l'après-midi était rompu. L'atmosphère n'était plus la même. L'intérêt avait diminué. D'ailleurs, les auditeurs déjà fatigués de la séance de l'après-midi, incommodés par l'heure avancée, étaient aussi dérangés par le bruit que faisaient les servants en enlevant plats et assiettes de sur les tables et en repliant ces dernières pour les enlever. L'on entendit néanmoins un exposé de la situation franco-américaine par un délégué de la Californie; un autre parla de la Louisiane. Il fut aussi question de l'établissement d'un Boys' Town. Enfin, l'on entendit le rapport du Comité des résolutions,

puis une motion d'adoption du Manifeste passa à mains levées. Le Congrès d'étude du Centenaire était terminé. Mais comme il était près de minuit, les délégués ne purent malheureusement assister au bal du Centenaire.

Les commentaires autour du Manifeste ont été peu nombreux jusqu'ici. A quoi cela tient-il? Est-ce qu'on ne croit pas en la doctrine qu'il exprime? Est-ce qu'on ne s'y intéresse pas? Est-ce parce que l'on trouve qu'il n'y a rien à y reprendre. Cela peut être vrai pour l'une ou l'autre de ces raisons ou pour toutes à la fois.

Quoi qu'il en soit, le Manifeste n'en représente pas moins la Magna Charta des Franco-Américains. Rien de tel ne s'est produit depuis Ferdinand Gagnon. Les conditions d'ailleurs ont changé depuis la mort de celui-ci, en 1886. Ceux qui ont élaboré cette charte franco-américaine avaient dans la pensée — si parva licet componere magnis — La Constitution américaine elle-même. La Constitution des Etats-Unis ne contient aucun grief à l'endroit de la Couronne anglaise. Elle est positive tout au long. De même, dans le Manifeste, on ne trouvera pas un gémissement. Ce n'est pas un document contre quelqu'un, mais pour quelque chose. Et ce quelque chose, c'est la vie même de notre peuple.

Il s'en est trouvé pour reprocher au Comité d'Orientation d'avoir voulu forcer la main aux délégués. Comment veut-on que l'on étudie en quelques heures, objecta-t-on, ce que l'on a mis un an et demi à élaborer? Ou encore: Pourquoi n'avoir pas soumis d'avance aux délégués le texte du Manifeste? A la première objection, l'on peut répondre que cela peut prendre des siècles pour bâtir une cathédrale, mais qu'il suffit d'un coup d'oeil pour en saisir la merveille. Quant à la seconde objection, le Comité d'Orientation avait des raisons de croire qu'un document aussi important devait être connu des Franco-Américains les premiers avant de l'être de leurs adversaires. Car une indiscretion avant le fait accompli, ça peut arriver.

Dans cette partie-ci du pays, la presse américaine, à tous les échelons, signala la célébration du Centenaire franco-américain. Mais il y eut comme une sorte de gradation dans la mesure accordée à cet événement. Ainsi, le *New York Times* lui consacra, à deux reprises différentes, à peu près la substance d'une colonne. Le *Worcester Telegram* eut la délicatesse de publier le discours du sénateur Lodge dans le texte original, c'est-à-dire en français, ce qui ne s'était jamais vu dans l'histoire de ce journal. Enfin, l'on vit un hebdomadaire, le *Rochester Courier*, de Rochester, N. H., publier un numéro spécial entièrement consacré aux Franco-Américains et présenté dans un éditorial, en français également.

D'autre part, l'on aurait pu s'attendre à ce que la presse catholique de langue anglaise le *Pilot*, de Boston, le *Visitor*, de Providence,

le *Transcript*, de Hartford, et même la revue *America* profitât des fêtes du Centenaire et de la publication du Manifeste pour rendre un hommage particulier aux catholiques franco-américains et reconnaître les sacrifices qu'ils se sont imposés pour la conservation de leur foi. Mais en autant que nous sachions, pas une ligne n'a été insérée dans aucun journal diocésain touchant la participation séculaire des Franco-Américains à la vie religieuse de la Nouvelle-Angleterre. C'est un silence qui en dit long . . . et qui est de nature à attrister.

#### *Le banquet*

C'est entre les deux séances du Congrès d'étude qu'eut lieu le banquet du Centenaire. Ce banquet fut précédé d'un apéritif offert aux hôtes d'honneur et principaux invités.

Pour les fins du banquet, la salle Mechanics avait été retenue, la table d'honneur placée sur une estrade surmontée de deux grands écussons, celui du Comité d'Orientation et celui du Centenaire. Ce dernier était d'une parfaite simplicité: comme fond, le sommet d'une croix devant laquelle l'aigle américain aux ailes déployées tient dans ses serres une feuille d'érable et une fleur de lys. Sur le pourtour, l'inscription: *Centenaire franco-américain — 1849 Worcester 1949 —*. Un léger désagrément survint au début du banquet par suite de l'encombrement. L'on avait anticipé la présence d'environ 700 convives. Il y en eut plus de 800. Des groupes avaient retenu d'avance des tables. Des cartes imprimées, portant le mot *reserve* avaient été placées bien en évidence sur ces tables. Des convives de la dernière heure s'en emparèrent néanmoins, avec le résultat qu'environ une centaine de personnes se trouvèrent le bec à l'eau. Mais le comité chargé de l'organisation du banquet eut tôt fait de remédier à cette situation, en conduisant le trop-plein des assistants dans un hôtel local avoisinant pour y prendre leur repas et revenir ensuite à la salle du banquet pour entendre les discours. Il y en avait quatre principaux inscrits au programme: ceux des consuls de France et du Canada, MM. Chambon et Beaulieu, celui du R. P. Thomas-Marie Landry, o.p., et celui du sénateur Henri Cabot Lodge. Son Honneur le maire de Worcester prononça également une courte allocution de bienvenue, à laquelle le président du banquet, Me Eugène-L. Jalbert, répondit avec finesse et à-propos. Le maire ayant exprimé le souhait qu'il devrait y avoir plus de Franco-Américains à Worcester, Me Jalbert lui rétorqua que cela pourrait être inquiétant pour le poste de maire. Mais il s'empressa d'ajouter que le chiffre actuel des Franco-Américains de Worcester était suffisant pour être intéressant, mais pas pour être dangereux.

Les discours du P. Landry et du sénateur Lodge furent les pièces de résistance du banquet. Celui du premier donne à réfléchir, celui du second flatte nos sentiments. Nous trouvons en effet dans les

paroles de l'éminent dominicain une claire analyse de notre problème. Il n'y a rien dans la littérature franco-américaine des cent dernières années qui puisse lui être comparé pour la sobriété, la netteté, la franchise. *"Nous vivons notre vie franco-américaine intégrale, a dit le P. Landry, à condition de la comprendre, de la vouloir et de la vouloir tous ensemble sous le signe de l'unité."* Pour la comprendre, le Manifeste lancé par le Comité d'Orientation peut être un précieux auxiliaire. Car *"il tient compte de tout, il intègre les éléments dont notre vie doit être composée, il les hiérarchise aussi suivant leur importance et leur valeur respectives."* L'étude de ce Manifeste fera réaliser que *"nous n'avons pas le droit de diminuer notre vie franco-américaine selon les dimensions de nos propres esprits; bien au contraire, nous avons tous le devoir d'ouvrir nos esprits jusqu'aux dimensions de notre vie franco-américaine telle qu'elle doit être vécue."* Et comment doit-elle être vécue? Le P. Landry l'indique comme suit: *"J'ai le devoir sacré d'être à la fois catholique, américain et français. Et si j'abdique devant cette obligation que ma conscience d'homme et de chrétien ne peut pas ne pas me révéler lorsque je suis sincère devant moi-même et devant la vie, je me trahis, je trahis l'Eglise, je trahis mon pays et je trahis le groupe dont je suis issu et qui m'a tout donné."* On ne saurait parler plus clair, ni plus fort. Et cependant, le P. Landry est encore allé plus loin, lorsqu'il a dardé un bistouri implacable dans ce que j'appellerai notre plaie nationale, celle de nos divisions. Ce passage est à citer intégralement.

*"Il faut bien constater — et on ne le dira jamais avec trop de force — que nous sommes un peuple émietté, disloqué et divisé en ses forces vives. Nous vivons, en ce qui nous concerne, en six États de la Nouvelle-Angleterre et au fond, malgré tous les avantages qui en résultent du point de vue politique et civil, il faut bien admettre que cela crée de là pour les Franco-Américains une cause de dispersion. Nous vivons, sur le plan spirituel, en huit diocèses distincts les uns des autres: ici encore, malgré les bienfaits immenses qui en résultent, il est inévitable qu'il y ait là pour nous un principe de morcellement. Notre vie propre se déroule aussi en des familles, en des paroisses en des sociétés diverses. Malgré que ce soit une nécessité et un bienfait, cela devient l'occasion de distinctions inévitables, quand cela ne mène pas à la division et la rupture. Ajoutez à tout ceci que nous sommes noyés dans une population différente de la nôtre, ajoutez encore la somme épouvantable de nos divisions personnelles auxquelles je faisais allusion il y a un instant, et vous comprendrez jusqu'à quel point notre vie propre, notre vie franco-américaine, peut être menacée jusqu'en ses racines les plus profondes. J'irai même plus loin et j'affirmerai que nos divisions internes se sont tellement creusées depuis 40 ans qu'à l'heure présente, la seule chance, l'unique chance que*

*nous avons de nous rallier et de faire la synthèse de nos vœux collectifs ne réside plus désormais ni dans les institutions que nous avons créées, ni dans les chefs qui les dirigent, mais tout simplement dans un certain dépôt d'idées communes que tout homme droit et sincère chez nous est obligé d'admettre sous peine de renoncer à sa conscience et jusqu'à son esprit."*

Ce sont là de dures vérités. Et parce qu'elles sont des vérités, les esprits droits et sincères les avaleront, en dépit de ce qu'elles ont de brutal et d'amer. Mais il découle aussi de là, l'impérieux devoir, si nous voulons survivre, de mettre fin à *nos luttes fratricides*, pour rappeler un mot célèbre. Et c'est ici que le Comité d'Orientation peut jouer un rôle sauveur en réalisant l'union par les têtes et en persuadant les chefs de file de la franco-américanie qu'ils doivent s'entraîner à penser collectivement, à s'inspirer d'une même doctrine, celle du Manifeste approuvé par l'ensemble de notre peuple.

Le discours du sénateur Lodge fut plus objectif que celui du P. Landry. Et parce que plus flatteur pour nous, l'orateur fut naturellement plus applaudi. Après avoir refait l'histoire de l'immigration en citant quelques caprices poétiques, le sénateur s'efforça de démontrer l'influence de la culture française dans l'enseignement et la politique. Il énuméra la statistique des oeuvres que nous avons édifiées dans la vie religieuse et éducative. Il rappela enfin que les Franco-Américains avaient combattu sur tous les fronts au cours des deux grandes guerres mondiales. Et ceci l'amena à démontrer que la force d'une nation ne réside pas seulement dans son armée, sa marine, son aviation, sa production en matière d'armements, mais dans le caractère des hommes qui composent cette nation. Puis il conclut :

*"Tout dans l'histoire des Américains de descendance française indique qu'ils sont remplis de l'esprit du respect de soi-même, imprégnés de l'idée qu'ils sont faits à l'image de Dieu, et doués d'un courage obstiné et invincible, certainement un trait qui donne à l'homme sa dignité spirituelle et qui prouve la valeur de sa personnalité.*

*Tous les Américains doivent donc se réjouir d'avoir parmi eux les Américains de descendance française, non seulement à cause de leur contribution importante à l'économie nationale, non seulement parce qu'ils ont largement contribué à la richesse de notre nation, mais surtout parce que leur foi et leur courage les rendent citoyens américains par excellence et les placent fermement dans l'histoire des meilleurs traditions américaines pour servir d'inspiration et d'exemple à tous ceux qui doutent ou parfois défont."*

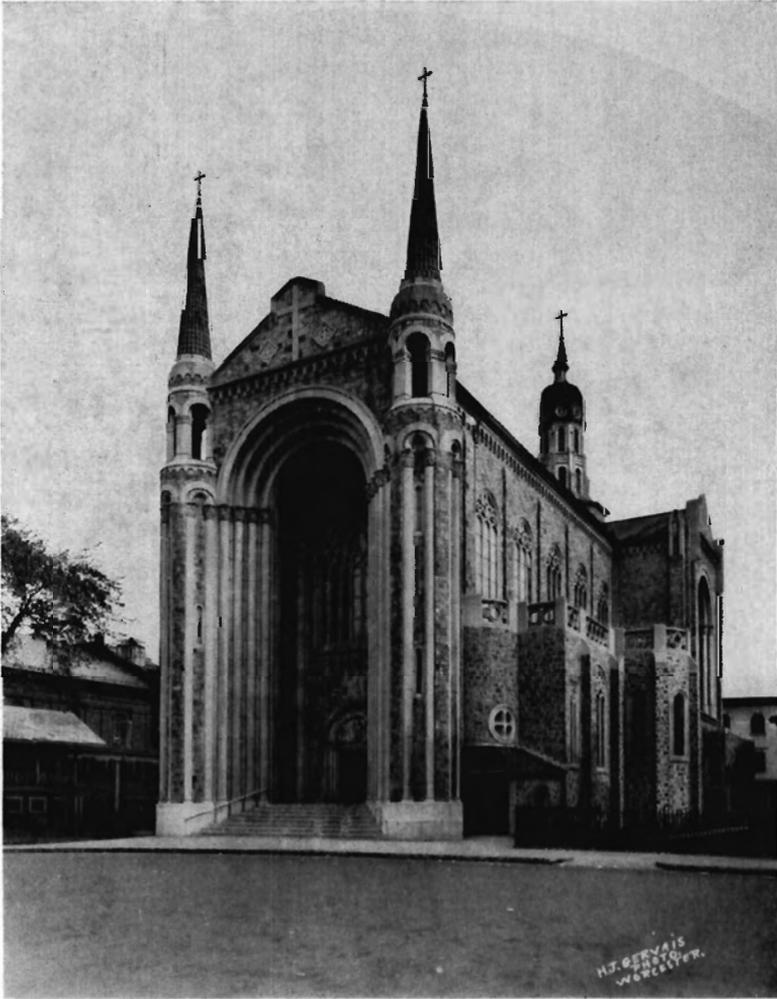
Prononcées en excellent français, par un homme jeune encore et doué de la prestance d'un dieu, ces paroles portèrent l'enthousiasme à son comble et c'est sur une interminable vague d'applaudisse-



Membres fondateurs du Comité d'Orientation F.-A. Première rangée, de gauche Wilfrid Mathieu, Abbé Stephen Grenier, Adolphe Robert, président, Dr Antoine Dumouchel; deuxième rangée, de gauche, Jean Picher, abbé Adrien Verrette, Me Fernand Despins, Lauré Lussier, juge Emile Lemelin; troisième rangée, T. R. P. Thomas-Marie Landry o.p., Jean-Charles Boucher, abbé Joseph Boutin, R. P. Léon Loranger o.m.i., T. R. P. Elmeric Dubois m.s. et abbé Edouard Nadeau. (Autres membres absents de la photo, J.-Henri Goguen, R. P. Henri Moquin a.a., Philippe Erard, Guillaume Lavallée o.f.m., Antonio Prince, Me J.-Edouard Lajoie, abbé Oscar Normand et Abraham Vienneau). (1947)



Membres du Comité d'Orientation F.-A. (1949-1950) en réunion plénière au University Club, de Boston. Assis, de gauche, T. R. P. Thomas Landry o.p., secrétaire, abbé Adrien Verrette, Me Fernand Despins, président, abbé Stephen Grenier, vice-président, Dr Antoine Dumouchel, trésorier, R. P. Henri Moquin a.a., directeur. Debout, de gauche, Lauré Lussier, Adolphe Robert, Jean-Charles Boucher, Wilfrid Mathieu, T. R. P. Elmeric Dubois m.s., Abbé Edouard Nadeau, R. P. Guillaume Lavallée o.f.m., Antonio Prince, juge Emile Lemelin, abbé Joseph Boutin, Me Edouard Lajoie et Me Eugène Jalbert. Absents de la photo, J.-Henri Goguen, Jean Picher, abbé Oscar Normand, Philippe Erard, et le R. P. Léon Loranger, o.m.i.)



Notre-Dame des Canadiens,  
Worcester, Mass.

Une partie de l'assistance avec la table d'honneur au banquet du Centenaire, salle Mechanics, Worcester, Massachusetts, samedi soir le 28 mai.





Sur le parvis de l'église Notre-Dame des Canadiens, après la présentation officielle du tableau de bronze à l'abbé Georges Trottier, curé, par Adolphe Robert, président du Comité d'Orientation F.-A., l'abbé Adrien Verrette prononce le discours de circonstance.



Mémorial du Centenaire.



(Photo Le Phare)

La foule attend la cérémonie de l'inauguration du Monument Ferdinand Gagnon, dans le parc Lafayette de Manchester, dimanche, 26 juin.



(Photo Le Phare)

S. H. le maire Josaphat Benoit, de Manchester, principal instigateur du monument, souhaite la bienvenue à l'assistance.



(Photo Le Phare)

Me Eugène Jalbert prononçant le discours d'inauguration. De gauche, le consul Albert Chambon, M. Wiener, l'abbé L. P. Routhier, curé de Sainte-Marie.



(Photo Le Phare)

Banquet à l'occasion de l'ouverture de la Semaine de la presse à l'hôtel Carpenter, de Manchester. Me Eugène Jalbert, le docteur Antoine Dumouchel et Wilfrid Mathieu, président de l'Alliance des Journaux F.-A.



(Photo Le Phare)

M. Adolphe Robert, président de l'Association Canado-Américaine accueille les représentants de l'Alliance des Journaux à l'occasion de l'inauguration de la Semaine de la Presse, 26 juin (Hôtel Carpenter, Manchester).



(Photo Le Phare)

Le Très Honorable Louis Saint-Laurent, premier ministre du Canada et invité d'honneur au cinquantenaire de la Société Historique Franco-Américaine prononce son allocution. De gauche, Me Eugène Jalbert, président de la Société Historique, le Très Honorable M. Saint-Laurent, Mgr Olivier Maurault, recteur de l'Université de Montréal, Me Henri Ledoux, le consul Albert Chambon, le juge Raoul Boudreau et l'abbé Adrien Verrette, président du Comité de la Survivance française en Amérique.



(Photo Le Phare)

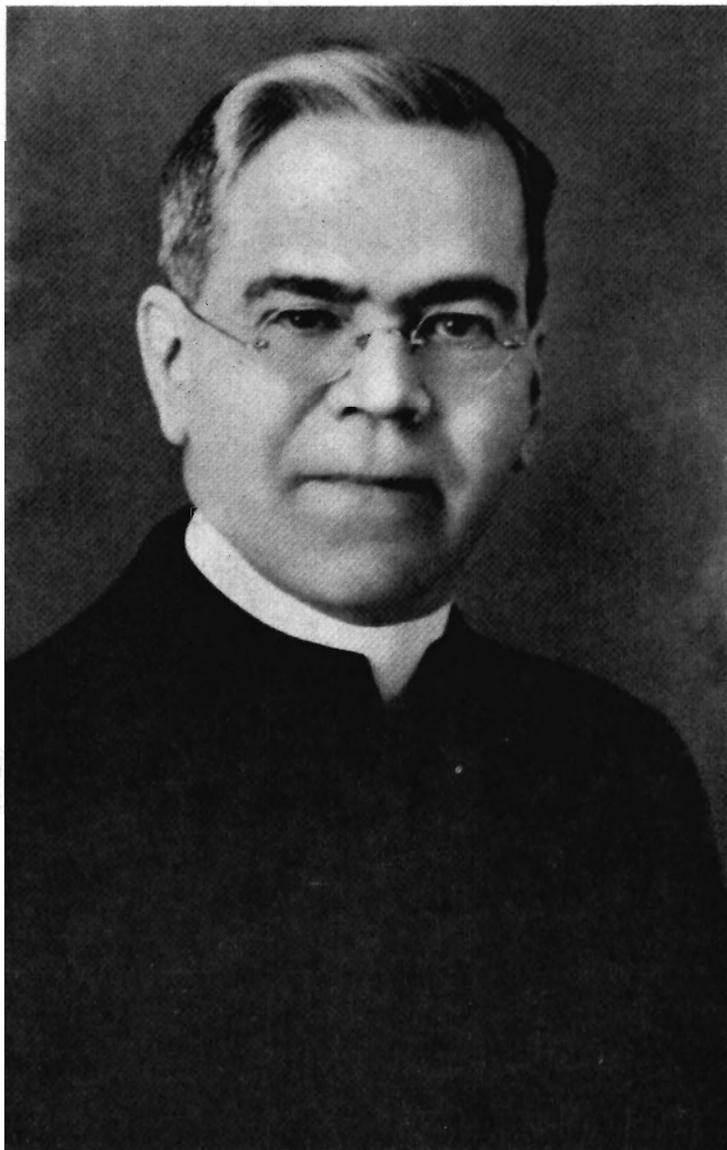
Le Très Honorable Louis Saint-Laurent, premier ministre du Canada et l'abbé Adrien Verrette, président du Comité de la Survivance française en Amérique, au banquet du cinquantenaire de la Société Historique franco-américaine, hôtel Vendôme, Boston.



Le bureau du Comité de la Survivance se réunit au salon de l'Université Laval, le 11 février, pour la séance dite "franco-américaine". Assis de gauche, abbé Adrien Verrette, Ernest Desormeaux, président, Henri Blanchard. Debout de gauche, Me Eugène Jalbert, le docteur Roméo Blanchet, Frère Antoine Bernard c.s.v., Adolphe Robert, Adrien Pouliot, Henri Boisvert et Abbé Paul-Emile Gosselin.



A la réunion plénière (octobre), le Comité siège dans le grand salon de l'Université Laval à Québec. Assis, Thomas Arseneaux (Louisiane), Cyrille F. Delage, président honoraire, S. E. Mgr Maurice Baudoux, évêque de Saint-Paul (Alberta), Abbé Adrien Verrette, président, Ernest Desormeaux, vice-président, docteur Georges Dumont (Nouveau-Brunswick), vice-président; debout de gauche, docteur Wilfrid Leblond, Louis d'Entremont, Alphonse Comeau (Nouvelle-Ecosse), Abbé Paul-Emile Gosselin, secrétaire, Jean-Jacques Tremblay (Ottawa), Henri Blanchard (Ile du Prince Edouard), juge L. P. Roy, (Manitoba), docteur L. O. Beauchemin (Alberta), Henri Boisvert, trésorier, Antonio de Margerie (Saskatchewan), Adolphe Robert et le R. F. Antoine Bernard c.s.v. (Plusieurs sont absents de la photo).



Abbé Paul Desaulniers V. F. C. I., curé de la paroisse Saint-Louis de  
Gonzague de Nashua, New-Hampshire. Officier de l'Ordre de la Fidélité  
Française.



Le Comité de la Survivance française reçoit les décorés de l'Ordre de la Fidélité Française au pavillon Mgr Vachon, Université Laval. Sur la photo de gauche, Mlle Eveline Leblanc, Adolphe Robert, Mgr Alphonse-Marie Parent, vice-recteur, S. E. Mgr Maurice Baudoux, le juge en chef Thibodeau Rinfret, Ernest Desormeaux, docteur L. O. Beauchemin, abbé Adrien Verrette, Mgr Ferdinand Vandry, recteur, le docteur Georges Dumont, le chanoine Rochette et Henri Blanchard.



Les membres fondateurs du Comité de la Survivance, à leur première session plénière, le 18 octobre 1938, au salon de l'Université Laval. Assis autour de la table, de gauche, Calixte Savoie (Nouveau-Brunswick), François J. G. Comeau (Nouvelle-Ecosse), Abbé Albert Tessier (Trois-Rivières), R. P. Arthur Joyal, o.m.i. (Ottawa), Cyrille F. Delage (Québec), Mgr Camille Roy, président, Abbé Paul-Emile Gosselin, secrétaire, Paul-Eugène Gosselin, chef du secrétariat, Abbé Adrien Verrette (Manchester), Mgr Olivier Maurault p.d., recteur de l'Université de Montréal et le juge J. S. A. Plouffe (North Bay, Ontario). Debout, de gauche, Me Antonio Langlais, trésorier, (Québec), Adolphe Robert (Manchester), T. R. P. Joseph Hébert, o.m.i., recteur de l'Université d'Ottawa, Me Eugène Jalbert (Woonsocet, R. I.), Alphonse de la Rochelle (Montréal), magistrat Henri Lacerte (Manitoba), chanoine Cyrille Gagnon (Québec) et Henri Boisvert (Québec). Les membres absents de la photo: Mgr Victor Primeau (Chicago), Martin Wade (Louisiane), abbé Lionel Groulx (Montréal), Benoit Michaud (Nouveau-Brunswick) et le docteur Laurent Roy (Saskatchewan).



L'Association Canado-Américaine reçoit les pèlerins de la Survivance à l'hôtel Carpenter, de Manchester, N.-H. De gauche, Wilfrid Mathieu, secrétaire, abbé Adrien Verrette, Adolphe Robert, président, R. P. Henri Morisseau o.m.i., Ernest Desormeaux, Abbé Paul-Emile Gosselin, S. H. le Maire Josaphat Benoit, le juge Emile Lemelin, trésorier et Rodolphe Laplante.



A l'hôtel de Ville de Manchester, S. H. le Maire Josaphat Benoit remet la clef de la ville au président Ernest Desormeaux.



Sur la colline Notre-Dame, à Manchester, les pèlerins sont accueillis par l'abbé L. P. Routhier, curé de la grande paroisse Sainte-Marie.



Manifestation des pèlerins devant le monument de Ferdinand Gagnon dans le Parc Lafayette de Manchester. L'inauguration de ce monument avait eu lieu à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste en juin.



23

Le Comité de la Survivance transmet à l'abbé Paul Desaulniers, V. F., curé de la paroisse St-Louis de Gonzague de Nashua, la nouvelle de son élévation comme **Officier de l'Ordre de la Fidélité Française**. Première rangée de gauche, abbé Maurice Trottier, abbé Elphège Bussière, Alfred Poulin, abbé Paul Desaulniers, abbé Adrien Verrette, Ernest Desormeaux; deuxième rangée, Honoré Boutilhier, Donat Corriveau, S. H. le maire Oswald Maynard, Iréné Ravenelle, Abbés Paul-Emile Gosselin et Richard Carignan.

24



S. H. le Maire Georges Ayotte, de Lowell, reçoit les pèlerins à l'hôtel de Ville. De gauche, le juge Arthur L. Eno, Ernest Desormeaux, Abbé Georges Duplessis, T. R. P. Eugène Labrie, o.m.i., R. P. Armand Morrissette, o.m.i., aumônier de la marine française aux Etats-Unis, abbé Adrien Verrette, S. H. le maire Georges Ayotte, Madame Ayotte, Antoine Clément et autres.

ments que l'orateur reprit son siège. Le rang qu'occupe en effet le sénateur Lodge dans la vie américaine, le prestige de son nom de famille lequel remonte aux Pilgrims du Mayflower, sa vaste culture, les services signalés qu'il a rendus durant la dernière guerre donnent au jugement qu'il a porté sur les Franco-Américains une valeur historique d'une remarquable profondeur. Mais il nous trace en même temps une ligne de conduite dont nous ne pouvons dévier sans, pour rappeler la pensée du P. Landry, nous trahir nous-mêmes, trahir l'Eglise, trahir notre pays et trahir le groupe dont nous sommes issus.

*Le bal*

Pendant que se déroulaient les fastes du banquet, le bal du Centenaire était commencé dans l'immense salle de l'Auditorium. Voici la description qu'en a faite, à notre demande et pour le bénéfice de nos lecteurs, M. Gabriel Crevier, de Southbridge. Avant de lui passer la plume, qu'il veuille bien accepter ici nos remerciements pour la narration qui va suivre et qui termine cet article.

«La première impression qui s'empara de moi, dès que nous fûmes parvenus à l'intérieur de cet édifice immense, fut un sentiment de fierté légitime où primait sans conteste la note triomphale. Il n'y avait rien de l'atmosphère "bonne franquette" qui règne ordinairement dans nos salles de réunions. Au contraire, il flottait dans ces murs un air de distinction qui nous rappelait péremptoirement que notre Centenaire marquait un instant solennel de notre histoire; que ces Franco-Américains qui, au nombre de mille environ, dansaient surtout au son de la musique moderne, représentaient la quintessence de notre race venue à ce rendez-vous pour consacrer l'existence de notre fait français en Nouvelle-Angleterre.

Le plafond de l'auditorium disparaissait derrière ce qui nous semblait être une nuée de bulles de savon multicolores et luisantes. Ce spectacle était produit par des milliers de petits ballons de caoutchouc qu'on avait gonflés, puis suspendus à proximité du plafond au moyen de ficelles. L'orchestre de George Gregory, qui, paraît-il, n'a pas son égal aux environs de Worcester, faisait les frais de la musique. Près du théâtre, qu'occupait l'orchestre, une sorte de grosse caisse munie apparemment d'un appareil enregistreur attira mon attention. Et sur ma demande, le technicien de faction m'expliqua qu'en effet ce dispositif, synchronisé avec l'appareil photographique installé dans le balcon, servait à l'enregistrement du son sur bande. Grâce à ces instruments, merveilles de notre siècle, un grand nombre des nôtres ont pu revoir, quelques jours plus tard, tout le programme de notre bal se dérouler sur les écrans de la télévision. Et c'est que ce programme avait de quoi vous emplir les yeux. A part la majeure partie de nos compatriotes, qui dansaient avec grâce, il y avait les équipes d'initiation de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, ve-

nues, l'une de Nashua, N. H., et l'autre de Leominster, Mass. Ces équipes, formées de demoiselles en robes de soirée, ont présenté un programme de parade et d'évolutions qui a ravi les spectateurs. Aussi bien, la discipline dont ces demoiselles ont fait preuve, la grâce de leurs mouvements, l'ensemble de leur exécution, la variété d'harmonie des figures qu'elles ont dessinées, il n'en fallait pas davantage pour jeter la foule présente dans un délire d'admiration.

Chaque numéro au programme du bal était annoncé par le maître des cérémonies, M. Edmond Tousignant, de Fitchburg, Mass. Cependant que le Comité du bal, présidé par M. Jean P. Méthot, s'occupait du service d'ordre.

Vers les onze heures, on annonça la cérémonie de la proclamation de la reine du Centenaire. Alors M. Lauré-B. Lussier, de Manville, R. I., le porte-parole du jury qui avait eu à choisir la mère franco-américaine idéale, s'approcha du microphone et, après avoir exprimé son embarras de ne pouvoir proclamer qu'une seule reine entre tant de bonnes mères si méritantes, présenta à la foule anxieuse la candidate victorieuse dans la personne de Mme Blanche-H. Désilets, de Leominster, Mass. Madame Désilets, veuve, a élevé une famille de treize enfants, dont un fils trappiste et une fille, religieuse. Sur six enfants mariés, tous ont épousé des Franco-Américains ou Franco-Américaines. La palme, comme bien l'on pense, ne lui fut pas disputée. Elle s'avança vers le microphone, souriante mais un peu timide comme toutes nos bonnes mamans. D'ailleurs, il y avait de quoi. Dès que M. Lussier lui eut remis la gerbe de fleurs traditionnelle, tous les phares se braquèrent sur elle et de tous les points de la salle s'éleva un tonnerre d'applaudissements. En plus de recevoir des prix de toutes sortes des marchands du comté de Worcester, Madame Désilets devait faire un voyage d'une semaine dans la province de Québec; c'était là le grand prix de la reine du Centenaire.

Quelques instants après le couronnement de la reine, on se prépara à la grande marche. Pour ce dernier acte, les officiers de la Fédération des Sociétés franco-américaines du Comté de Worcester vinrent, eux aussi, prendre leur rang. En tête de la colonne, on pouvait remarquer M. l'avocat René Brassard, de Worcester, président du Comité général des fêtes du Centenaire. Au son de l'orchestre qui jouait une marche, et guidée par les équipes de l'Union Saint-Jean-Baptiste, la procession fit plusieurs fois le tour de la salle, évoluant en tous sens pour venir s'arrêter au centre, face à l'estrade.

Il se faisait tard et l'on s'apercevait qu'une main imperceptible agitait les ballons là-haut, au-dessus des têtes. Ce fut l'affaire d'un moment. Les ficelles rompues laissèrent tomber une pluie de petits ballons que tout le monde, au premier contact, se hâta de faire éclater. Il y avait tellement de monde et tellement de ballons en

processus d'explosion qu'on eût dit le crépitement sec et rapide des mitrailleuses. Mais nos gens ne se livraient pas à ce jeu par pur goût pour ce bruit de crécelles. L'intérêt, là comme ailleurs, dictait ses lois. Les organisateurs du bal, ayant laissé entendre que plus de deux cents prix étaient dissimulés dans les ballons sous forme de certificats, c'est à qui aurait éventré le plus de ballons possible pour s'emparer des billets ou coupons qu'ils pouvaient renfermer.

On en était là, lorsque nous décidâmes, mon épouse et moi, d'abandonner la partie. La porte qui se referma sur nous éteignit du même coup, à nos oreilles, et la pétarade et la musique des musiciens fatigués."

### *La Messe*

En ce temps-là, les catholiques de langue française de Worcester se réunissaient le dimanche à la Horticultural Hall pour assister à la messe. Or, le troisième dimanche de mai 1870, le curé Primeau pointa du doigt une église érigée de l'autre côté de la Common et dit :

"Ce sera là Notre-Dame-des-Canadiens de Worcester".

Tous les yeux, dit un chroniqueur du temps, se tournèrent vers l'église désignée. Au sortir de la messe, on ne pouvait cesser de la contempler. L'église dont on allait sitôt prendre possession appartenait aux Méthodistes. Ceux-ci la vendaient au curé de la paroisse canadienne au prix de \$22,750.

Cette église n'existe plus, mais le vocable est resté. Il est même unique. Il n'est pas une seule église sur la face du continent américain qui porte un nom semblable.

C'est donc en l'église Notre-Dame-des-Canadiens, rebâtie à quelques centaines de pieds de l'ancienne et toujours sur l'un des côtés du quadrilatère qui forme la Common, qu'eurent lieu les cérémonies religieuses du Centenaire. Vue à travers les arbres du parc, cette église a grand air avec son arche d'entrée monumentale, dessinée à la romane, dans l'encadrement de deux tours byzantines surmontées de clochetons. L'édifice est en pierre de Weymouth, mais on n'a pas l'impression d'une masse à cause de la légèreté des lignes des pans latéraux extérieurs. L'intérieur contient 1100 sièges. De belles verrières munichoises maintiennent la nef dans cette demi clarté propre à la prière et au recueillement. Les cérémonies furent au diapason de l'événement mémorable que l'on commémorait. D'abord, la foule. Elle fut considérable au point que l'on dut ajouter des sièges dans le sanctuaire, en face des autels latéraux. Des drapeaux, des lumières, des fleurs, des vêtements sacerdotaux rutilants de doreries, les enfants de chœur, les servants de messe en soutane rouge et surplis blanc. Dans les stalles du chœur, les provinciaux de nos grands ordres reli-

gieux, dominicains, franciscains, assomptionistes, la Salette, Oblats, etc., puis d'autres membres du clergé franco-américain. Quand l'officiant et son cortège sacerdotal firent leur entrée, la grande voix des orgues et celles non moins puissantes de cinquante choristes entonnèrent l'hymne solennel et majestueux de l'Oratorio "La Rédemption", de Gounod: "Ouvrez, ouvrez vos portes éternelles!" A ce moment-là, le frisson des grandes émotions empoigna tous les coeurs. Le reste de la cérémonie fut à l'avenant. La paroisse Notre-Dame-des-Canadiens, son curé M. l'abbé Georges Trottier, ses vicaires, le choeur de chant et son directeur, toute la desserte en un mot fut à la hauteur des fêtes du Centenaire.

Et pourtant, il manquait quelqu'un. Le premier pasteur du diocèse avait sa place toute marquée dans un événement qui commémorait cent années de fidélité à la foi catholique. Nous savons qu'il était dans l'intention du Comité organisateur de lui tendre une invitation. A-t-on persisté jusqu'au bout dans cette intention, ou l'invitation est-elle restée à mi-chemin de par l'inspiration ou l'inattention de quelqu'un?. Si envoyée, a-t-elle été ignorée?. Autant de points obscurs qui n'ont pas été élucidés et au sujet desquels il convient de réserver son jugement. Chose certaine en tout cas, la présence du Chef spirituel aurait réjoui tous les coeurs.

C'est sur le ton de l'homélie que fut prononcé le sermon par M. l'abbé Joseph Boutin. La doctrine en était à la portée de tous et la facture littéraire sans emphase de rhétorique. Le prédicateur personnifia le pasteur franco-américain tel que l'aiment et le comprennent nos gens. Il avait pris comme texte: "Honore ton père et ta mère et tes jours seront longs dans le pays que Jéhovah t'a donné." L'on devine les beaux développements que suggère un pareil texte.  
*La Plaque du Centenaire*

C'est après la messe qu'eut lieu le dévoilement de la plaque commémorative du Centenaire franco-américain. Cette plaque est un don du Comité d'Orientation. Elle est apposée sur le pan gauche de la porte d'entrée, à l'extérieur de l'église. Elle se lit comme suit:

*Les Franco-Américains  
de la  
Nouvelle-Angleterre  
réunis à Worcester, Massachusetts  
ces 28 et 29 mai 1949  
à l'occasion du Centenaire  
de leur participation à la vie américaine  
déposent aux pieds de  
Notre-Dame-des-Canadiens  
l'hommage de leur gratitude*

*en témoignage de la protection accordée  
à leurs oeuvres de survivance  
catholique et française  
et dans un esprit  
de piété filiale confient  
à leur Mère du ciel  
la garde et le rayonnement  
de leurs futurs labeurs*

### LE COMITE D'ORIENTATION FRANCO-AMERICAINE

La cérémonie du dévoilement fut marquée d'une allocution prononcée par M. l'abbé Adrien Verrette dans laquelle il dégagait nettement la signification du Centenaire.

*"Si nous avons voulu, dit-il, marquer un Centenaire de participation à la vie américaine, comme groupe organisé, ce n'est pas que nous prétendions ignorer la présence de nos devanciers, ici même, avant la naissance de notre république... Loin de là et l'histoire se charge de proclamer tous les échos de la pénétration française partout dans notre vaste pays. Nous voulions simplement faire une halte dans le cours de notre participation, jeter un regard sur au moins un siècle de véritable empreinte franco-américaine, pour en mesurer la valeur et peut-être nous acheminer de ce point vers un meilleur avenir. Après un siècle de pacifique rayonnement, nous pouvons donc nous rendre le témoignage que nous n'avons jamais pratiqué l'injustice envers les autres groupes et que notre présence est un témoignage irrécusable de paix, de travail et de collaboration entreprise au sein de l'Eglise et de la Patrie. Nous pouvons encore, en ce jour de réjouissance, proclamer bien solennellement que nous entendons bien continuer à les servir avec une dignité, une loyauté et un attachement dignes de nos pères, en gardant toujours, avec la grâce de Dieu, à nos âmes leur esprit français."*

Et ceci mit fin à la cérémonie religieuse du Centenaire..

#### *Le Festival*

Après un excellent lunch servi aux visiteurs dans un hôtel local, l'on s'achemina vers l'Auditorium pour la clôture du Centenaire. Le chiffre de l'assistance à ce festival n'a jamais pu être établi au juste, mais les journalistes présents l'ont évalué à environ 3,500 à 4,000 personnes. Les participants au programme musical étaient: le Quatuor Notre-Dame; Mme J. Oscar Rocheleau, pianiste; Mme Eva Tancrell-Meunier, soprano, et les enfants de dix écoles, comme suit: Ecole Immaculée-Conception, Fitchburg, sous la direction des Filles du Saint-Esprit; Ecole Notre-Dame de Southbridge, sous la direction des Soeurs de l'Assomption; Ecole Saint-Joseph de Worcester, sous la direction des Soeurs de Sainte-Anne; Ecole Sainte-Anne

de Webster, sous la direction des Soeurs de Ste-Anne; Ecole Saint-Rosaire de Gardner, sous la direction des Soeurs de la Présentation; Ecole Sainte-Cécile de Leominster, sous la direction des Filles du Saint-Esprit; Ecole du Saint-Nom-de-Jésus, de Worcester, sous la direction des Soeurs de Sainte-Anne; Ecole Saint-Pierre de Northbridge, sous la direction des Soeurs de l'Assomption; Ecole Saint-Antoine de Worcester, sous la direction des Soeurs de Sainte-Anne; l'Orphelinat Sainte-Anne de Worcester, sous la direction des Soeurs Grises de Montréal.

Pour un événement musical de cette importance, il fallait, comme maître des cérémonies un musicien de réputation. Le choix du docteur Adélar J. Harpin s'imposait donc, non seulement à cause de son talent de basse chantante, mais aussi à cause de sa participation, depuis 40 à 50 ans, à toutes les manifestations artistiques de notre vie franco-américaine. C'est donc lui qui présida à l'exécution du programme. Et ce fut un charme à partir du premier numéro jusqu'au dernier. Que d'ingéniosité dans la mise en scène, que de fraîcheur dans ces voix enfantines, que de grâce dans leurs évolutions! On ne s'imaginera jamais la somme de travail que les religieuses ont dû mettre dans la préparation de ces choeurs. Aussi, lorsque le jury chargé d'établir l'échelle des valeurs, annonça qu'il avait basé son jugement sur la qualité du chant sans tenir compte de la mise en scène, y eut-il dans l'auditoire un sentiment de malaise. Plusieurs sont d'avis en effet, que dans un concours de ce genre, il faut tenir compte non seulement de la qualité des voix et de la perfection dans l'exécution mais aussi du jeu de scène, du choix des costumes et des décors. Le plus bel opéra au monde ne serait plus de l'opéra s'il était chanté par des artistes en habit de travail et sur une scène complètement nue. De même, un festival où il y aurait tout pour l'ouïe et rien pour la vue ne serait pas un festival. Heureusement que dans l'attribution des prix, le jury fut assez heureux pour récompenser en même temps la beauté de l'exécution et l'ingéniosité de la mise en scène. Ce jury se composait du R. P. Chabot, du collège de l'Assomption, M. Gérald Robert, de Manchester et M. Alexandre Péloquin de Woonsocket. Ce dernier interpréta de la façon la plus brillante, plusieurs compositions pour orgue.

#### *La prière au milieu des chants*

L'acte le plus émouvant du Festival, et même de toutes les fêtes du Centenaire, fut la prière pour demander la protection du Ciel sur le peuple franco-américain. On en était donc au milieu du concert lorsque, entre deux numéros, le R. P. Elméric Dubois, provincial des PP. de La Salette, apparut sur l'estrade. Après quelques explications préliminaires, il donna lecture de la résolution suivante:

*“Humblement confiants dans la bienveillance de la Providence à leur endroit et anxieux d’obtenir les bénédictions du Ciel sur leurs efforts dans la poursuite de leur commun idéal religieux, culturel et social, et conscients des dangers de tous les ordres qui les menacent dans la possession et le développement de ces nombreux trésors spirituels qu’ils ont édifiés à la gloire de Dieu au prix de tant de sacrifices, les délégués invitent solennellement tous les compatriotes, où qu’ils soient, à se joindre à la CROISADE DE PRIÈRE permanente pour la conservation de nos oeuvres catholiques franco-américaines. Ils demandent que tous, comme d’un commun accord, à cette heure décisive de notre existence, s’engagent à réciter chaque jour à l’école et au foyer le Pater et l’Ave à cette fin, confiants également que Notre-Dame à laquelle ils ont confié leurs futurs labeurs et Sainte-Thérèse de l’Enfant-Jésus sous le patronage de laquelle ils ont placé leurs oeuvres, leur obtiendront la sagesse et le courage de remplir leur devoir.”*

Toute l’assistance se leva pour marquer son assentiment à l’adoption de cette résolution. Et pendant que les gens étaient debout, le P. Dubois fit réciter le Notre Père et le Je vous Salue Marie, de même que l’invocation à Ste-Thérèse de l’Enfant-Jésus. Et c’est ainsi que les PRIEZ POUR NOUS! PRIEZ POUR NOUS! PRIEZ POUR NOUS! se mêlèrent au *Te Deum des oiseaux* et aux *Cloches du Hammeau*. Cela nous rappelait cette page de roman où la voix du pays de Québec parle ainsi à Maria Chapdelaine:

*“Nous sommes venus il y a trois cents ans, et nous sommes restés .. .. Nous avons apporté d’outre-mer nos prières et nos chansons: elles sont toujours les mêmes.”*

En effet, les prières et les chansons du Festival furent les mêmes que celles apportées d’outre-mer il y a trois cents ans. Et voilà pourquoi il est juste de conclure que le Centenaire franco-américain fut UN TÉMOIGNAGE.

Adolphe ROBERT.

XVI

Notre Vie Franco-Américaine\*

MANIFESTE

Notre vie franco-américaine, doctrine formulée par le Comité d'Orientation franco-américaine et offerte aux individus, aux familles et aux organismes qui constituent le groupe franco-américain de la Nouvelle-Angleterre et, en appendice, MEMOIRE touchant les CATHOLIQUES AMÉRICAINS DE LANGUE FRANÇAISE EN NOUVELLE-ANGLETERRE, d'après les statistiques empruntées aux sources officielles et autres.

Adopté à l'occasion de la célébration du Centenaire de la Franco-Américanie à Worcester, Massachusetts, les 28 et 29 mai 1949.

*Prologue*

Le 9 juillet 1947, au University Club, de Boston (Massachusetts), une trentaine de Franco-Américains bien connus, pour la plupart, de par toute la Nouvelle-Angleterre, se réunissaient pour jeter les bases d'une nouvelle fondation portant le nom de COMITE D'ORIENTATION FRANCO-AMÉRICAIN.

L'idée de cette fondation avait été lancée depuis presque un an et voici qu'on en était rendu enfin à la phase des réalisations. En effet, devant tous les dangers qui menacent notre peuple, devant la déperdition marquée de nos forces ethniques, devant les doutes multiples et croissants répandus partout chez les nôtres sur les raisons d'être et la nécessité de notre survivance française aux États-Unis, devant l'apathie qui en résulte chez la plupart de nos congénères, il devenait nécessaire et urgent de procéder à la formation d'une commission d'étude spécifiquement franco-américaine qui se chargeât de fixer, pendant qu'il en est encore temps, les grandes lignes de notre destin franco-américain et l'idéal commun qu'en toute sûreté doctrinale nous devons tous ensemble suivre et poursuivre. C'est de l'ensemble de ces constatations indiscutables qu'est né le Comité d'Orientation franco-américaine qui s'est assigné les buts suivants, savoir:

"Il se propose, après avoir repensé tout le problème de la survivance, de fixer l'idéal historique, concret et commun que les Franco-Américains doivent poursuivre; de faire le dénombrement exact des forces dont ils disposent pour le réaliser; enfin, d'unir tous les Franco-Américains dans la poursuite méthodique et cohérente de cet idéal de survivance."

En conformité avec les buts indiqués ci-haut, le Comité d'Orientation franco-américaine a:

\* *Texte du manifeste adopté par les délégués.*

élaboré le présent MANIFESTE, afin de fixer l'idéal historique, concret et commun que les Franco-Américains doivent poursuivre; fait le dénombrement des forces dont ils disposent.

Mais pour ce qui est d'unir tous les Franco-Américains dans la poursuite méthodique et cohérente de notre idéal de survivance, cela reste l'oeuvre de l'avenir.

La divine Providence a voulu qu'il existât sur notre continent ce qu'un cardinal de la sainte Église romaine (le cardinal Rodrigue Villeneuve, archevêque de Québec, 1938) a désigné du nom suivant: LE FAIT FRANÇAIS EN AMÉRIQUE, incluant dans ce vocable le groupement communément appelé LES FRANCO-AMÉRICAINS.

Et ici se posent les questions suivantes:

I. Le fait français en Nouvelle-Angleterre est-il représenté par un capital humain, des institutions et une vie propres?

II. Quels sont les réflexes que ce fait provoque dans les esprits?

III. Quelle position un Franco-Américain doit-il prendre devant ce fait?

IV. Enfin, comment maintenir ce fait dans notre vie sociale, familiale, religieuse et éducative?

C'est à ces différentes questions que s'efforce de répondre le présent Manifeste.

A la première question qui se pose: Qui sont les Franco-Américains? l'on peut apporter la réponse suivante: Ce sont des habitants des Etats-Unis qui, par droit de naissance ou de naturalisation, sont de fait des citoyens de la République américaine, dans le cadre démocratique de laquelle ils veulent intégrer leur héritage français à leur civisme américain.

Le groupement franco-américain constitue une minorité qui s'est formée d'elle-même. Il n'est pas la résultante de la transplantation d'un groupe d'un pays dans un autre comme conséquence d'un traité, d'une conquête, d'un agrandissement de territoire. Il ne constitue donc pas une minorité au sens européen de ce mot. Il est fait du passage d'individus d'une partie de l'Amérique dans une autre. Il ne tire pas son existence d'une migration de masses, mais d'une migration d'unités qui, à un moment donné, se sont groupées grâce au lien entre elles d'une religion et d'un idiome communs. A noter aussi que le groupe franco-américain possède, de droit historique, une place privilégiée au sein de la nation américaine avant même de se déverser du Canada aux Etats-Unis.

Les recherches les plus récentes et les plus sûres établissent que le groupe franco-américain organisé de la Nouvelle-Angleterre com-

prend facilement 1,000,000 d'âmes. Ce chiffre cependant ne tient aucun compte du groupe considérable des Franco-Américains non rattachés aux paroisses où il existe une vie française organisée.

Le fait français se manifeste aussi par un ensemble d'organismes dont voici un résumé applicable à la Nouvelle-Angleterre seulement: 178 paroisses nationales; 107 paroisses mixtes desservies par un pasteur franco-américain; 142 paroisses mixtes dans lesquelles les Franco-Américains constituent un groupe important; 970 prêtres réguliers et séculiers; 264 collèges, high schools, écoles élémentaires, orphelinats, avec un personnel enseignant de 3,305 professeurs.

Le groupement ethnique particulier que l'on peut appeler le peuple franco-américain est distinct des autres groupes ethniques vivant à l'intérieur de la République américaine, et de par ses origines et de par sa vie propre.

Ce fait est reconnu officiellement par l'Église catholique romaine qui lui a donné, afin d'assurer sa vie religieuse, des paroisses nationales de langue française.

L'on peut encore en faire la constatation dans les recensements fédéraux, lesquels établissent les origines canadiennes, donc distinctes, d'un très grand nombre des nôtres, et par les appels précis, en temps d'élection, au vote franco-américain comme tel.

Ce qui distingue le peuple franco-américain des autres groupes minoritaires vivant à l'intérieur de la République des États-Unis, ce sont les notes ou caractéristiques suivantes, dont nul autre groupe ne peut se réclamer, si elles sont considérées et prises dans leur ensemble: sur le plan spirituel, les Franco-Américains sont des catholiques romains; sur le plan temporel, ils sont des citoyens américains; enfin, ils sont de tradition, de langue et d'esprit français, le tout coordonné de manière à produire une formule de vie tout à fait unique en ce pays.

Catholiques, ils acceptent, avec ardeur et dans toute leur intégrité, la foi, la morale et la discipline de l'Église et professent à l'endroit du Père Auguste des fidèles et de ses dignes représentants au milieu d'eux un affectueux respect et une indéfectible loyauté.

Américains, ils sont les frères de tous les autres citoyens de leur pays, acceptant pleinement les responsabilités et les devoirs de leur citoyenneté ainsi que les avantages et les privilèges qui en découlent, mais s'opposant en même temps à tous les éléments subversifs que le pays pourrait contenir.

Enfin de par leur caractère français, ils constituent un groupement ethnique spécial jouissant en commun d'une mentalité, d'une langue et d'une culture propres. Par le fait même, ils se distinguent de tous les autres éléments de la nation américaine.

Il est donc indiscutable que le fait français existe en Nouvelle-Angleterre et il semble que c'est la Providence qui l'a voulu ainsi.

Les réflexes que provoque le fait français en Nouvelle-Angleterre varient. On peut les ramener à deux catégories: ils viennent tantôt de l'extérieur et tantôt de l'intérieur.

Chez ceux qui ne sont pas des nôtres, il y a beaucoup de gens, et non des moins réfléchis, qui ont des sympathies particulières pour la France et sa culture, qui acceptent le fait français tel qu'il existe chez nous, désirent qu'il se maintienne et se prolonge indéfiniment. Les raisons: élément de diversité dans la grande unité, source de richesse culturelle au sein de la nation américaine. Mais à côté des sympathisants, il y a les antipathiques. Leur hostilité s'en prend tantôt au fait que nous sommes catholiques, tantôt, et surtout, au fait que nous sommes français, car c'est notre caractère français qu'ils veulent faire disparaître de la scène des réalités américaines. Ce sont ceux, en somme, qui adhèrent à la théorie du "melting pot" et visent à l'unité nationale par l'élimination des traits originels des différentes races établies aux Etats-Unis.

À l'intérieur du groupe franco-américain lui-même, tous, devant le fait français ne réagissent pas de la même façon. Les uns, soit par indifférence, soit par ignorance, soit pour d'autres motifs qu'il serait trop long d'énumérer, ne voient pas d'un bon oeil tout effort de survie française en terre américaine. C'est le cas du petit nombre. D'autres acceptent le fait français tel qu'il existe chez nous. Ils désirent ardemment conserver pour eux et transmettre à leurs descendants ce qu'ils appellent leur héritage français. C'est la très grande majorité.

*Quelle position un Franco-Américain doit-il prendre devant ce fait?*

Devant cet état de choses, quelles sont nos positions? Les voici:

La langue est en fonction de la culture et la culture est en fonction de la vie. Rien ne s'oppose à ce qu'un individu ou un peuple ait plusieurs cultures, soit, pour nous, la culture américaine et la culture française. Ceci n'est que la mise en pratique pure et simple des exigences du principe qu'on appelle le pluralisme culturel.

La loi naturelle réclame que l'homme, en vue de sa fin ultime, puisse posséder cette somme de biens qui sont nécessaires à l'épanouissement et à la perfection de sa vie propre. Ceci vaut pour les peuples comme pour les individus. La langue et la culture françaises font partie pour nous de cette somme de biens.

Le pluralisme culturel est protégé par le droit constitutionnel américain, tel qu'interprété à maintes reprises par la Cour Suprême des Etats-Unis. Le droit constitutionnel que nous invoquons ici repose sur certains articles de ce que l'on appelle communément le "Bill of Rights", dont voici les parties essentielles:

Article I—Congress shall make no law respecting an establishment of religion, or prohibiting the free exercise thereof, or abridging the freedom of speech or of the press; or the right of the people peaceably to assemble and to petition the government for a redress of grievances.”

Article V—“*No person* shall . . . be deprived of life, liberty, or property, without due process of law.”

Article XIV—“. . . *No state* shall . . . deprive any person of life, liberty, or property, without due process of law.”

Deux des articles du “Bill of Rights” que nous venons de lire étaient, il y a quelque 25 ans, portés à l’attention de la Cour Suprême des États-Unis, dans des procès retentissants, et celle-ci rendit alors des arrêts établissant clairement les principes de droit constitutionnel suivants:

L’éducation des enfants revient de droit aux parents et toute restriction déraisonnable entravant le libre exercice de ce droit est interdite par la Constitution. (Article V).

Farrington v. Tokushige (1926)  
273 U.S. 284 (Hawaii)

Le droit d’établir et de maintenir des écoles privées est reconnu et garanti par la Constitution. (Article XIV)

Pierce v. Society of Sisters (1925)  
268 U.S. 510 (Oregon)

Le droit de parler et d’enseigner dans les écoles privées une langue autre que l’anglais est également reconnu et garanti par le même Article XIV du Bill of Rights.

Meyer v. Nebraska (1922)  
262 U.S. 390  
Bartels v. Iowa (1922)  
Ibidem  
Bohning v. Ohio ”  
Ibidem  
Pohl v. Ohio ”  
Ibidem

La conclusion est pourtant très claire: toutes les langues du monde ont droit d’asile au foyer, à l’école, à l’église, sur la rue, partout enfin.

Toute société est ordonnée à un bien commun. Toute société constituée en Etat est ordonnée à un bien commun civil et temporel. À l’intérieur de l’État il peut y avoir des minorités ethniques ou culturelles. Celles-ci doivent être finalisées tout d’abord par le bien commun de la nation, mais aussi par le bien commun particulier du groupement ethnique lui-même. Le peuple franco-américain est une partie de la nation américaine. Il recherche, lui aussi, le bien commun de

cette nation, même en recherchant son bien propre, c'est-à-dire le maintien et le développement de sa culture et de sa vie française. Le droit international, tel qu'élaboré aujourd'hui au sein des Nations Unies, reconnaît les droits naturels de la personne humaine et ceux de toute véritable minorité ethnique au sein d'une nation déterminée. (1).

Le fait français aux Etats-Unis ne date pas d'hier. L'histoire de la civilisation américaine nous apprend en effet que l'influence française a été décisive dans la création de la nation américaine. Déjà au moment de la naissance de cette dernière, nous étions établis en ce pays. Nous nous sommes répandus dans tout le territoire de ce que constituent les Etats-Unis et lorsque nous avons émigré en Nouvelle-Angleterre, nous n'avons fait que reprendre un mouvement de pénétration qui durait depuis toujours. S'il existait une hiérarchie dans la citoyenneté américaine, les Franco-Américains seraient de la toute première noblesse, celle du sol et celle du sang.

La variété des valeurs culturelles est une preuve de la richesse de la nature humaine. Elle n'est pas, en soi, préjudiciable à l'Etat; elle peut même devenir une cause de progrès. Le principe de la primauté de la personne humaine, qui ordonne au meilleur épanouissement de celle-ci l'action des institutions sociales, donne un fondement philosophique au droit de vivre selon sa culture nationale et interdit toute politique d'assimilation forcée. Il demande, au même titre, aux membres d'un groupe national de ne pas s'enfermer dans un particularisme qui limiterait le développement de la personne humaine. États et groupes nationaux doivent avoir sans cesse sous les yeux, dans leurs rapports mutuels, les devoirs qui découlent de ce double principe. Cette doctrine, enseignée par la Commission des études juridiques et doctrinales de l'Union catholique d'Études internationales à Genève, a été maintes fois reprises par le magistère officiel de l'Église, notamment par Sa Sainteté le Pape Pie XII, glorieusement régnant, dès sa première lettre encyclique *Summi Pontificatus*.

Donc, le peuple franco-américain, dans l'épanouissement de sa vie propre, exerce un droit et ce droit est sacré. En cette matière, ses positions s'appuient, comme nous venons de le voir, sur la loi naturelle, le droit constitutionnel américain, le droit international relatif aux minorités, le droit historique, le tout conforme à la plus sûre doctrine sociale de l'Église.

Cette vie franco-américaine, dont la légitimité est reconnue et acceptée par les esprits droits et sincères, doit poursuivre des buts très précis; elle doit rechercher et veut rechercher toujours le bien véri-

(1) *Tout ce paragraphe doit être interprété d'après les explications données plus haut sur la définition et la nature de notre groupement au sein de la nation américaine. (COFA).*

table de l'Église catholique, le bien commun de la nation américaine et, en même temps, le bien collectif et particulier du groupe franco-américain lui-même.

Cette vie, afin de se mieux prolonger, doit se manifester par la création, le maintien et le progrès de certaines institutions qui lui sont particulières. De là les paroisses catholiques franco-américaines, les écoles catholiques franco-américaines, les foyers catholiques franco-américains, les sociétés catholiques franco-américaines et les organismes de propagande catholiques franco-américains.

Les Franco-Américains qui, au nom de leur groupe, pensent ainsi et s'efforcent de conformer leur vie à ces principes, veulent être des agents de paix pour les leurs au sein de l'Église et de la nation américaine, mais les agents d'une paix véritable, fondée sur les exigences les plus certaines de la justice et de la charité du Christ.

De là notre détermination à vouloir rester ce que nous sommes et à vouloir, non pas isoler, mais intégrer notre vie française à notre vie catholique et américaine.

*Comment maintenir le fait français dans notre vie sociale, familiale, religieuse et éducative?*

Il faut tout d'abord prendre collectivement conscience de la valeur de notre vie française, prendre conscience aussi des responsabilités personnelles que chacun d'entre nous a de la maintenir et de l'épanouir; refranciser au besoin nos foyers, nos écoles, nos paroisses, nos sociétés, nos clubs et toutes nos institutions spécifiquement franco-américaines. Et pour réussir ce grand mouvement, cette pratique de la vie franco-américaine intégrale, il faut obtenir l'adhésion de toutes nos élites, la cohésion de toutes nos forces vives, enfin, la coopération et la collaboration de tous nos éléments de survie, soit: le clergé régulier et séculier, nos communautés enseignantes tant masculines, que féminines, nos chefs de familles, nos sociétés, nos journaux, nos revues et la radio.

Puisque le foyer est la cellule-mère de toute société et que c'est là que l'enfant reçoit sa première formation en même temps que ses premières impressions, c'est le foyer tout d'abord qu'il faut garder français, ou refranciser, en vertu du commandement "tes pères et mères honoreras" et dans le but de favoriser chez l'enfant le plein épanouissement de sa personnalité et de faire de lui un type de citoyen américain parfait. En effet, si le foyer perd son caractère français, il prépare à une échéance plus ou moins brève la disparition graduelle du caractère français de l'école, de la paroisse, de nos sociétés, de nos institutions et partant notre extinction éventuelle comme groupe ethnique distinct. De là la nécessité absolue de conserver au foyer son climat français par l'attribution de noms français aux nouveaux-

nés, les prières en français, la chanson et la radio françaises, le journal, le magazine, le livre, le calendrier français et surtout la conversation en français entre les membres de la famille. Aux parents donc d'assumer pleinement cette responsabilité.

À l'école, il faut évidemment tenir compte des exigences légitimes de l'État, soit pour le curriculum, soit pour l'enseignement de l'anglais. Il importe cependant que l'école primaire soit et demeure, comme la famille dont elle est le prolongement naturel, imprégnée d'une atmosphère française. En principe, toutes les matières, dont l'enseignement peut se donner en français, sans violer aucun règlement raisonnable de l'État, doivent s'enseigner en français. (2). De même, la religion doit s'enseigner et les prières se dire en français. Enfin, dans les cours de récréation et dans les rapports des élèves entre eux et avec leurs maîtres et maîtresses, le français doit occuper la place d'honneur. En traduisant ainsi dans la pratique les principes de droit que nous venons d'énoncer, les communautés chargées de la direction de nos écoles ne font que respecter les droits légitimes des parents dont elles ne sont que les mandataires.

Mais les devoirs des parents envers leurs enfants ne s'arrêtent pas à l'école primaire. Ceux-ci ont en effet droit à une éducation et à une instruction supérieure. D'autre part, notre peuple a besoin d'une élite, non seulement dans le monde laïque, mais aussi dans le clergé. Il incombe alors aux parents de s'imposer les sacrifices nécessaires pour donner cette instruction supérieure à leurs enfants et, par eux, préparer les élites de demain. Mais, là encore, que les parents se souviennent qu'ils se doivent, comme ils le doivent à leurs compatriotes, de diriger leurs enfants vers nos maisons d'enseignement secondaire et supérieur où la foi, les traditions et la langue de leurs pères constituent une partie imposante dans la formation de leurs élèves.

En vertu de ce qui précède, l'école primaire sera donc comme un prolongement du foyer franco-américain, tandis que l'enseignement secondaire parachèvera la formation primaire, le tout dans le but de former une élite par la fréquentation de l'université et de favoriser l'éclosion de vocations religieuses et sacerdotales.

Le premier devoir d'un Franco-Américain vis-à-vis de sa paroisse est d'en être et de fréquenter son église. Trop de sacrifices ont été consentis dans le passé pour l'érection et le maintien de ces paroisses pour qu'un Franco-Américain puisse aujourd'hui l'oublier. L'honneur et la reconnaissance lui font un devoir d'y rester. Un autre

(2) *En pratique, il faudrait encourager la coutume qui s'est établie chez nous, à savoir que dans nos écoles, l'enseignement s'efforce d'être mi-anglais, mi-français, à parts égales, avec des variations qui s'expliquent de par les exigences des lois scolaires particulières à chaque Etat. (COFA).*

devoir, c'est de coopérer avec le curé au maintien de l'atmosphère et de l'esprit français dans toutes les manifestations de la vie paroissiale. De même, dans l'enseignement doctrinal et les relations de la cure avec les paroissiens, le français sera la langue de communication.

Nous devons avoir des relations sociales qui nous soient propres. En premier lieu, afin d'éviter la désintégration française de nos foyers, il importe de favoriser dans toute la mesure du possible le mariage entre Franco-Américains. Il importe en outre de promouvoir les institutions et de patronner toutes les manifestations par lesquelles s'exprime la culture française, que ce soit en art, histoire, littérature, théâtre, cinéma, radio. Le maintien des relations avec les groupes français de l'extérieur, celui du Canada français surtout, est indispensable. Les contacts avec les visiteurs de France, ambassadeurs de sa pensée et de sa culture, sont encore des éléments de vie française infiniment précieux. La cohésion enfin, chez les Franco-Américains, ne peut s'effectuer que sous le signe de nos sociétés. De là l'urgence de s'y affilier.

Le fait de vivre notre vie propre au foyer, à l'école, à l'église, dans nos relations sociales se concilie parfaitement avec le devoir d'une vie commune avec les autres citoyens de ce pays. Par vie commune, il faut entendre pour nous la vie américaine, c'est-à-dire celle qui nous met en contact avec tous nos concitoyens dans les sciences et les arts, la politique, les professions, l'industrie, le commerce, le travail, le sport, les loisirs. De là, nécessité évidente pour nous de bien savoir et parler l'anglais.

La doctrine que nous venons d'exposer semble correspondre du reste à un besoin de l'heure. A preuve, la résolution présente au Sénat des États-Unis le 24 janvier 1949 et dans laquelle il est déclaré en substance que la situation présente des États-Unis d'Amérique dans les affaires mondiales nécessite un contact plus grand entre les citoyens des États-Unis d'Amérique et les autres nationalités; que la connaissance des langues étrangères par les citoyens américains est considérée par ce Congrès comme facilitant le succès d'une politique américaine de paix; qu'en cas d'hostilité la connaissance des langues étrangères de la part du personnel militaire est considérée comme de grande valeur pour les États-Unis d'Amérique; que l'habileté des Américains à communiquer en des langues étrangères contribuera à une plus grande coopération avec les Nations Unies; il est en conséquence demandé au Sénat et à la Chambre des Représentants de décréter que ce soit la politique du Gouvernement des États-Unis et de ses agences officielles d'encourager l'étude des langues étrangères par les citoyens américains.

Disons pour conclure que cette doctrine de vie que nous pratiquons déjà et à laquelle nous voulons rallier tous les esprits est en

CENTENAIRE FRANCO-AMERICAIN

tout point d'accord avec les exigences du plus pur civisme américain. La nation américaine s'est donné la vocation de maintenir l'idéal de la vraie démocratie, le règne de la paix au sein de la justice et le respect total de la liberté personnelle et collective. Nous voulons nous-mêmes y travailler de toutes nos forces et nous croyons fermement que c'est en conservant notre héritage français que nous pourrons offrir à notre patrie l'appui le plus intelligent, le plus généreux et le plus fort dans la poursuite de sa vraie destinée.

Le présent MANIFESTE a été soumis au et approuvé par le COMITÉ D'ORIENTATION FRANCO-AMÉRICAINÉ à sa réunion plénière tenue à Boston le 21 avril 1949.

En foi de quoi ont signé:

le président, Adolphe ROBERT  
le 1er vice-président, J. Henri GOGUEN  
le 2e vice-président, S. GRENIER, ptre  
le secrétaire, Thomas-Marie LANDRY, O.P.  
le trésorier, Antoine DUMOUCHEL, M.D.  
les directeurs: Lauré B. LUSSIER  
Léon LORANGER, O.M.I.  
Eugène L. JALBERT  
Fernand DESPINS  
Adrien VERRETTE, ptre  
Henri J. Moquin, A.A.  
les membres: Elmeric DUBOIS, M.S.  
Guillaume LAVALLEE, o.f.m  
Émile LEMELIN  
Antonio PRINCE  
J. Edward LAJOIE  
Wilfrid J. MATHIEU  
Philip V. ERARD  
Jean PICHER  
Joseph H. BOUTIN, ptre  
Oscar NORMAND, curé  
Abraham VIENNEAU  
Jean-Charles BOUCHER  
Edouard NADEAU, ptre

## MEMOIRE

*Les catholiques américains de langue française en Nouvelle-Angleterre*

Un coup d'oeil sur la carte géographique du continent nord-américain montre que la partie appelée la Nouvelle-Angleterre est située à l'extrémité nord-est des Etats-Unis. Elle est enclavée entre l'Océan Atlantique à l'est, le Canada au nord et l'état de New York à l'ouest. Elle comprend les états du Maine, New-Hampshire, Massachusetts, Rhode Island, Connecticut longeant le littoral de l'Atlantique, et le Vermont, confinant à la frontière du Canada.

La population totale des six états de la Nouvelle-Angleterre est de 8,437,290 (U. S. Bureau of the Census — 1940); la population catholique, 3,453,306 (Official Catholic Directory — 1947 — P. J. Kenedy & Sons, New York); la population franco-américaine, 925,000, d'après recherches les plus minutieusement contrôlées et les plus récentes.

La population catholique franco-américaine organisée (925,000), lorsque mise en regard de la population catholique totale (3,453,306) représente par conséquent un pourcentage de 26.7.

En plus du chiffre de la population franco-américaine organisée, il existe une autre population franco-américaine dispersée dans les villes, villages et campagnes et non affectée à des paroisses reconnues comme franco-américaines. Le chiffre de cette population représente par conséquent un facteur incertain, mais que l'on pourrait estimer jusqu'à 500,000. Mais si l'on prend comme base le chiffre officiel de la population catholique franco-américaine de la Nouvelle-Angleterre en 1900, soit 508,362 âmes (12th Census of the U.S.) et si l'on tient compte des facteurs de natalité et immigration — celle-ci ayant été assez considérable entre 1900 et 1924, moindre depuis — il est juste de conclure que la population franco-américaine totale de la Nouvelle-Angleterre approche sensiblement le chiffre de 1,500,000 âmes, en 1948.

Le chiffre de 1,000,000 appliqué à la population franco-américaine totale de la Nouvelle-Angleterre est d'autant plus plausible que de 1900 à 1941, la population française au Canada a augmenté, par la natalité, dans la proportion de 111.1 pour-cent. (Bulletin 4-A Recensement fédéral de 1941). En supposant donc une augmentation par natalité et immigration de seulement 100 pour-cent, les Franco-Américains qui étaient 508,362 en 1900 seraient aujourd'hui au nombre de 1,016,724.

La population catholique totale de la Nouvelle-Angleterre est répartie en huit diocèses, comme suit: Vermont, avec siège épiscopal

à *Burlington*; Maine, avec siège épiscopal à *Portland*; New-Hampshire, avec siège épiscopal à *Manchester*; Rhode-Island, avec siège épiscopal à *Providence*; Connecticut, avec siège épiscopal à *Hartford*; Massachusetts, avec siège archiépiscopal à *Boston* et sièges épiscopaux à *Springfield*, *Fall-River* et *Worcester*.

Les neuf diocèses de la Nouvelle-Angleterre comptent 1,416 paroisses, dont 178 sont régulièrement constituées en paroisses nationales franco-américaines; 107 sont mixtes avec desservant franco-américain; 142 sont aussi mixtes avec desservant de langue anglaise. Au total, les Franco-Américains sont groupés dans 427 paroisses, représentant 30.1 pour-cent de l'organisation paroissiale dans les neuf diocèses mentionnés.

Le clergé franco-américain de ces neuf diocèses compte 970 prêtres réguliers et séculiers sur un total de 4,944, soit 19.6 pour-cent. Il n'est pas tenu compte ici du nombre de prêtres franco-américains réguliers et séculiers, originaires de la Nouvelle-Angleterre, mais affectés à d'autres diocèses que ceux de la Nouvelle-Angleterre. Il n'est pas tenu compte non plus du nombre de prêtres que les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre ont donné aux missions, soit 44, d'après les statistiques rapportées dans l'ouvrage LA VOCATION DE LA RACE FRANÇAISE EN AMÉRIQUE DU NORD — 1945.

Sur un total de 958 collèges, "high schools", écoles élémentaires, (diocésaines et privées) orphelinats, les Franco-Américains en ont érigé 264, soit 27.5 pour-cent, avec un personnel enseignant de 3,305 professeurs.

Dans les collèges, "high schools" et écoles élémentaires, la fréquentation totale est de 378,017, dont 88,097 sont dans les institutions franco-américaines, soit 23.3 pour-cent.

Les Franco-Américains ont érigé 28 hôpitaux et hospices pour vieillards.

Les pièces suivantes ont servi à la préparation des présentes statistiques: U. S. Bureau of the Census 1900-1940 — Recensement fédéral du Canada 1941 — Guide Officiel franco-américain 1940-46 — The Official Catholic Directory 1947, P. J. Kenedy & Sons, New York — La Vocation de la Race française en Amérique du Nord 1945 — Les compilations privées de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, Woonsocket, R. I., l'Association Canado-Américaine, Manchester, N. H., la communauté des Oblats de Marie-Immaculée, Lowell, Mass.

Ce MÉMOIRE, destiné au Comité Permanent de la Survivance française en Amérique, est présenté par le Comité d'Orientation franco-américaine qui, en toute honnêteté et au meilleur de sa connaissance, en affirme l'exactitude et la véracité et l'a approuvé à son assemblée tenue à Boston, le 24 mars 1948.

LA VIE FRANCO-AMERICAINE

En foi de quoi ont signé:

POUR LE COMITÉ D'ORIENTATION FRANCO-AMÉRICAIN

Le secrétaire                      Thomas-L. LANDRY, o.p.  
Le président                      Adolphe ROBERT

*Chiffres relatifs à la population et aux établissements  
franco-américains*

POPULATION

<i>Diocèse</i>	<i>Catholique totale</i>	<i>Catholique franco-am.</i>	<i>Pourcentage</i>
Boston	1,208,089	126,000	10.4
Burlington	96,917	60,000	61.9
Fall River	201,787	80,000	39.6
Hartford	667,100	70,000	10.4
Manchester	175,834	125,000	70.0
Portland	207,171	159,000	76.7
Providence	389,399	125,000	32.1
Springfield	507,009	180,000	35.5
Totaux	3,453,306	925,000	26.7

PAROISSES

<i>Total</i>	<i>Nationales</i>	<i>Mixtes</i>	<i>Mixtes</i>	<i>Total</i>	<i>Pour-</i>	<i>Hôpitaux</i>
<i>franco-am.</i>	<i>franco-am.</i>	<i>franco-am.</i>		<i>franco-am.</i>	<i>centage</i>	<i>Hospices</i>
						<i>franco-am.</i>
351	30	...	24	54	15.3	4
81	6	25	16	47	58.0	2
96	19	4	2	25	26.0	3
321	7	16	12	35	10.9	..
93	20	19	30	69	74.1	7
132	37	29	25	91	68.9	7
130	18	10	8	36	27.6	3
212	41	4	25	70	33.0	2
1,416	178	107	142	427	30.1	28

LA VIE FRANCO-AMERICAINE

CLERGÉ

<i>Diocèse</i>	<i>Régulier</i>	<i>Séculier</i>	<i>Franco-Américain</i>	<i>Pourcentage</i>
Boston	1,712		150	8.7
Burlington	166		59	35.5
Fall River	311		105	33.7
Hartford	907		56	6.1
Manchester	279		158	56.6
Portland	320		191	59.6
Providence	488		100	20.4
Springfield	761		151	19.8
<b>Totaux</b>	<b>4,944</b>		<b>970</b>	<b>19.6</b>

ENSEIGNEMENT

<i>Institution</i>			<i>Fréquentation</i>			
<i>Total</i>	<i>Institutions</i>	<i>Pour-</i>			<i>Pour-</i>	<i>Personnel</i>
<i>institutions</i>	<i>franco-am.</i>	<i>centage</i>	<i>Totale</i>	<i>franco-am.</i>	<i>centage</i>	<i>franco-am.</i>
292	38	13.	115,239	11,642	10.1	522
42	18	42.8	21,151	4,674	22.1	181
59	23	38.9	27,839	7,206	25.8	283
154	15	9.7	51,120	6,493	12.1	172
83	46	55.4	32,463	13,127	40.4	489
89	48	53.9	34,637	17,650	50.9	559
98	32	32.6	51,103	12,908	25.2	497
141	44	31.2	44,465	14,397	32.3	602
<b>958</b>	<b>264</b>	<b>27.5</b>	<b>378,017</b>	<b>88,097</b>	<b>23.3</b>	<b>3,305</b>

## XVII

## Epilogue

Le centenaire est maintenant de l'histoire. En bien des circonstances et pour longtemps encore, on citera ses gestes et ses leçons. Comme on l'a dit sur tous les tons, il fut un événement très sérieux dans notre histoire. Rares ont été les dates qui dans nos annales ont suscité plus de commentaires. Le récit qui vient d'en être fait a nécessité des répétitions sans doute car il fallait tout enregistrer. A la lumière de ces faits, on ne peut pas prétendre qu'il fut simplement une manifestation quelconque. De fait, il remua toute l'Amérique française. C'est que toute la franco-américanie fut consciente de la valeur de cette ressaisie.

Il reste donc à donner des suites pratiques et durables à ces grandes assises! Il est certain que le centenaire n'a pas scellé une union parfaite et absolue dans tous les coeurs. Quel peuple peut prétendre à l'unanimité .....? D'aucuns seront impatientes et voudront précipiter l'action sans tarder. De splendides projets ont été proposés, capables d'infuser à notre vie une résurgence sinon un épanouissement considérable. Tout cela est possible. Mais il faut du temps même si cela presse!

Le plus important de tous les désirs du centenaire est d'établir sur une base solide et permanente la grande "*Croisade de Prière*". Inutile de nous leurrer dans la poursuite de notre idéal, l'étoffe spirituelle seule lui donnera sa puissance de performance. Les âmes bien fixées dans ce sillon de première ligne pourront alors parler et agir. Au risque de passer pour des enfants, dans un siècle qui prétend être réaliste dans ses poursuites éphémères, disons que la première et la plus grande part de nos préoccupations revient à Dieu.

Dans cette ascension, le clergé et nos communautés religieuses auront le grand rôle à jouer. Ils ne peuvent pas l'oublier. Un catholicisme éducoloré ou trop épris des comforts matériels, un enseignement de surface ne produiront pas des fruits durables dans les âmes. Nous avons intérêt à pratiquer notre foi intégralement avec le respect total de toutes les valeurs supérieures sans en excepter une seule.

Le Comité d'Orientation est désormais officiellement chargé de répandre la bonne doctrine et d'indiquer la route, en réconfortant les esprits. Il doit être prudent. Au dessus des individus et des groupes particuliers, il doit chercher la vraie voie et étendre son influence bienfaisante sur tous les horizons. Il n'est pas un char d'assaut. Laisse libre de se constituer, en choisissant les meilleurs éléments pour travailler à cette grande tâche, il reçoit par le fait même la plus entière

confiance de toute la franco-américanie. Son mandat est grand. Il ne peut faillir à la tâche. D'ailleurs, on saurait et avec raison le rappeler à l'ordre et ses directives ne seraient pas acceptées à moins qu'elles portent le sceau authentique des véritables aspirations de notre vie commune.

Le Comité va donc continuer sa lourde besogne avec sérénité et surtout avec humilité, conscient de ses graves responsabilités. Aucun de ses membres se croit le sauveur unique. Tous veulent travailler en commun. C'est l'effort d'équipe qui doit nécessairement produire des résultats utiles. Il fera certainement assez souvent appel à la collaboration de tous les compatriotes. Il ne prétend pas remplacer le moindre organisme de vie franco-américaine. Il deviendrait alors simplement un substitut. Non, il favorisera la meilleure entente et servira de fraternel agent de liaison et d'orientation véritable dans tous les secteurs et au sein de toutes nos oeuvres.

Quel immense progrès ce serait pour nous tous, si, par le concours d'artisans bénévoles et attirés, nous pouvions fixer des gestes d'action collective qui renforceraient les tentacules les plus éloignées et souvent hésitantes de nos forces. Dans cette vaste entreprise, il entre donc une large mesure de charité, d'amour fraternel, d'humilité et de sincérité. Tout est relativement facile parce que nous sommes tous frères et que l'humanisme chrétien que nous prétendons vivre s'adresse à toute la personne d'un chacun de nous. Il suffit de vouloir de tels accomplissements et nous les voulons; notre centenaire en fait foi.

Puisse donc cette courageuse attitude, qui a allumé tous les esprits franco-américains, se prolonger pleine de confiance. La Providence, si nous nous aidons, se prêtera à nos espoirs; nos prières et nos sacrifices nous les accomplirons sous le signe de l'éternelle vérité du Christ en terre américaine. C'est la mesure de notre fidélité. C'est notre tâche. Elle est digne de tous les dévouements.

## Chapitre II

### Comité d'Orientation F.-A.

Il est peut-être utile de rappeler ce que représente ce comité au sein de la Franco-Américanie. Dans le programme-souvenir du centenaire, M. Adolphe Robert, président-fondateur en résumait l'origine et le fonctionnement dans les termes suivants :

Le 9 juillet, au University Club de Boston, Mass., une trentaine de Franco-Américains bien connus, pour la plupart, de par toute la Nouvelle-Angleterre, se réunissaient pour jeter les bases d'une nouvelle fondation portant le nom de "Comité d'Orientation franco-américaine".

L'idée de cette fondation avait été lancée depuis presque un an et voici qu'on en était rendu enfin à la phase des réalisations. En effet, devant tous les dangers qui menacent notre groupe, devant la déperdition marquée de nos forces ethniques, devant les doutes multiples et croissants répandus partout chez les nôtres sur les raisons d'être et la nécessité de notre survivance française aux Etats-Unis, devant l'apathie inévitable et la dispersion qui en résultent chez la plupart de nos congénères, il devenait nécessaire et urgent de procéder à la formation d'une commission d'études spécifiquement franco-américaine qui se chargeât de fixer, pendant qu'il en est encore temps, les grandes lignes de notre destin franco-américain et l'idéal commun qu'en toute sûreté doctrinale nous devons tous ensemble suivre et poursuivre. C'est de l'ensemble de ces constatations indiscutables qu'est né le Comité d'Orientation franco-américaine.

Ce Comité, selon le texte même de ses Statuts et Règlements, se donne comme mission de poursuivre l'objectif suivant: "Il se propose, après avoir repensé tout le problème de la survivance, de fixer l'idéal historique concret et commun que les Franco-Américains doivent poursuivre: de faire le dénombrement exact des forces dont ils disposent pour le réaliser: enfin, d'unir tous les Franco-Américains dans la poursuite méthodique et cohérente de cet idéal de survivance".

Voici maintenant la liste des membres-fondateurs de ce Comité: M. Wilfrid Beaulieu, de Worcester, Mass.; M. Jean-Charles Boucher, de Lewiston, Maine; M. l'abbé Joseph H. Boutin, de Worcester, Mass.; M. Antoine Clément, Lowell, Mass.; Me Fernand Despins, de Lewiston, Me.; T. R. P. Elméric Dubois, M.S., de East Brewster, Mass.; M. le docteur Antoine Dumouchel, de North Adams, Mass.; M. George Filteau, de Woonsocket, R. I.; M. l'abbé S. Grenier, de Woonsocket, R. I.; M. J.-Henri Goguen, de Leominster, Mass.; Me Eugène-L. Jalbert, de Woonsocket, R. I.; Me J.-Edouard Lajoie de Fall River, Mass.; R. P. Thomas-M. Landry, o.p., de Fall River, Mass.; R. P.

#### COMITE D'ORIENTATION F.-A.

Guillaume Lavallée O.F.M., de Biddeford, Maine; M. le juge Emile Lemelin, de Manchester, N.-H.; R. P. Léon Loranger, o.m.i., de Lowell, Mass.; M. Lauré-B. Lussier, de Manville, R. I.; Mgr Jean-C. Mathieu, de Putnam, Conn.; Wilfrid-J. Mathieu, de Manchester, N. H.; R. P. Henri Moquin, a.a., de Worcester, Mass.; M. l'abbé Edouard Nadeau, de Sanford, Maine; M. Jean Picher, de Winooski, Vermont; M. Antonio Prince, de Woonsocket, R. I.; M. Adolphe Robert, de Manchester, N. H.; M. l'abbé Adrien Verrette, de Plymouth, N. H.; et M. Abraham Vienneau, de Waltham, Mass.

A sa réunion plénière du 9 juillet 1947, les membres du Comité se choisissent un Bureau, composé comme suit: président, M. Adolphe Robert; premier vice-président, M. J.-Henri Goguen; second vice-président, M. l'abbé Stephen Grenier; secrétaire, R. P. Thomas-M. Landry, o.p.; directeurs, Me Fernand Despins, Me Eugène-L. Jalbert, R. P. Léon Loranger, o.m.i., M. Lauré-B. Lussier, R. P. Henri Moquin, a.a., et M. l'abbé Adrien Verrette.

A son assemblée tenue le 15 septembre, 1948, le Bureau du Comité fut saisi de la proposition suivante: "Faut-il donner suite à la suggestion lancée par M. Antoine Clément, rédacteur en chef de L'ETOILE, de Lowell, de célébrer le centenaire franco-américain et le Comité d'Orientation doit-il accepter en tout cela le rôle directeur qu'on veut lui assigner? Le Bureau est d'avis que oui. Sur quoi, M. l'abbé Verrette fut chargé de dresser un plan de la célébration de ce Centenaire.

A l'assemblée du 10 novembre 1948, le Comité décida de patronner l'organisation des fêtes du Centenaire franco-américain, selon le projet élaboré par M. l'abbé Verrette. Le Comité nomma alors une Commission des Fêtes du Centenaire composée comme suit: le R. P. Henri J. Moquin, MM. Jean-Charles Boucher, Henri Goguen, Lauré Lussier, Wilfrid-J. Mathieu et M. l'abbé Oscar Normand. Cette Commission était priée de servir de liaison entre le Comité d'Orientation et la Fédération des Sociétés catholiques franco-américaines du comté de Worcester, chargée de l'organisation immédiate des fêtes.

Dans la pensée du Comité d'Orientation, l'année 1949 a été choisie pour la célébration du Centenaire franco-américain non pas tant à cause d'un anniversaire particulier que pour marquer un siècle de participation des nôtres à la vie américaine.

Diverses étapes marquent en effet la pénétration française aux Etats-Unis. Si l'on tient compte que dès ses premiers voyages, Champlain a exploré les côtes du Maine et pénétré jusque dans la rivière Saco, nous serions ici depuis plus de 300 ans. Il y eut ensuite la période des grandes découvertes et des explorateurs au cours desquelles les Jolliet, les Marquette, les la Salle, les Bienville ont immortalisé leur nom. Vint en second lieu la guerre de l'Indépendance, alors que se dessine un mouvement migrateur du nord vers le sud. Ce mouvement migrateur reçut une nouvelle impulsion, de caractère politique, après

la rébellion de 1837-1838 dans le Bas-Canada. Mais c'est surtout au lendemain de la guerre civile que l'émigration canadienne-française, de caractère économique cette fois, devint un torrent que seule devait enrayer la guerre mondiale de 1914-1918. A quel moment précis de ces diverses périodes peut-on fixer le point d'arrivée des nôtres aux Etats-Unis? C'est impossible à dire. Mais ce qui est certain, c'est qu'il existait une paroisse dès 1838, un journal dès 1839 et une société dès 1848. Or, comme la fondation d'une paroisse, d'une société, d'un journal présupposent une population assez nombreuse pour faire vivre l'une ou l'autre de ces institutions, il est logique de conclure que n'importe laquelle des dates énumérées put servir de base pour fixer les cent années d'existence de la Franco-Américaine.

Au cours de l'année, le comité s'est surtout employé à terminer la rédaction du "*Manifeste*" qui fut adopté au congrès de Worcester. Il a aussi co-opéré de toute son influence pour assurer le succès du centenaire. Il a dirigé plus particulièrement le congrès d'études et enregistré les desiderata des congressistes. Il eut l'honneur de présenter à la paroisse Notre-Dame, le bronze mémorial des fêtes.

Immédiatement après le congrès, le secrétariat a distribué méthodiquement des milliers de copies du manifeste, invitant paroisses, écoles et sociétés à s'enrôler dans la Croisade de Prière. Les réponses ont été nombreuses et enthousiastes.

Au Vendôme, à Boston, le 11 juillet, le Comité accueillait officiellement les pèlerins du Comité de la Survivance, en tournée, en Nouvelle-Angleterre. M. Robert présidait le banquet. Cette rencontre facilita de profitables échanges de vues entre les deux groupes bien représentés.

Le Comité était encore heureux d'accorder son appui à l'Alliance des Journaux pour l'installation du Service France-Presse, qui, maintenant, alimente notre presse. Il fondait l'une des trois bourses destinées aux jeunes prêtres qui poursuivent leurs études à l'Institut Catholique de Paris. Il adressait ses hommages à la Société Historique Franco-Américaine à l'occasion de ses fêtes cinquantenaires. Il réitérait ses remerciements à la Fédération des Sociétés F.-A. du comté de Worcester pour sa magnifique réussite des fêtes du Centenaire.

A son assemblée générale du 9 novembre, le Comité mettait à l'étude plusieurs projets du congrès, notamment la fédération féminine, le regroupement de la jeunesse et le voyage en Europe en 1951. Le travail du comité se fait en profondeur et moins en vitesse. Ses membres ont tous à coeur le progrès de nos oeuvres. Leur action est en fonction de ce souci permanent qui les anime.

Récemment élu président du Comité de la Survivance française en Amérique, l'abbé Adrien Verrette profitait de la circonstance pour remettre au comité le message suivant :

## COMITE D'ORIENTATION F.-A.

"C'est avec empressement que le Comité de la Survivance française en Amérique, par la voix de son président, vous apporte ce matin ses hommages à l'occasion de votre réunion plénière. Il est heureux de s'associer à vos travaux et de venir les appuyer de toute son influence.

Vous ne sauriez croire avec quelle profonde satisfaction il a suivi vos délibérations depuis les débuts. Mes collègues au Comité m'appuieront volontiers lorsque j'affirme que le CSFA a vu dans la création du Comité d'Orientation Franco-Américaine une très importante décision de la part des Franco-Américains. Il en trouve la formule très juste et capable de répondre à vos problèmes particuliers de survie.

Le CSFA a vu également avec une particulière satisfaction la sagesse qui a présidé à sa formation et la prudence qui a accompagné ses premiers gestes. Il est heureux alors de compter, à l'instar des autres groupements ou minorités françaises en Amérique, un organisme qui puisse parler et agir au nom de toute la franco-américanie. C'est le fait des autres associations régionales dans les diverses provinces, qui, elles, jouissent de leur entière autonomie pour discuter leurs problèmes particuliers, mais qui toutes sont intimement reliées au CSFA sur le plan de l'action générale ou commune.

C'est ce qui a fait jusqu'ici la force indiscutable du CSFA de pouvoir ainsi s'allier ces groupements et autres qui lui reconnaissent la mission et le devoir de veiller aux intérêts communs, ceux des sept millions de nos frères. C'est ce qui a permis sa pénétration efficace partout où existent des besoins culturels français sur le continent.

Ce nouvel appui que lui apporte le COFA ne fera que consolider davantage toute notre charpente de survivance et renforcer dans l'action tous les bastions de la race. On comprend alors que les plus hautes influences universitaires et ecclésiastiques et même politiques du Canada français aient depuis les débuts si totalement et généreusement secondé le CSFA.

Nous avons compris, nous aussi, en Nouvelle-Angleterre, qu'il était très important de nous unir à ce puissant état-major et cinq des nôtres y furent appelés à représenter nos intérêts. Ces membres, aujourd'hui, grâce au fonctionnement du COFA, peuvent agir avec plus de cohésion et de sûreté parce qu'ils reçoivent plus directement de ce dernier l'état de compte de notre vie. Croyez qu'ils y sont toujours vos fidèles serviteurs et représentants et que leur présence à vos côtés est la preuve de leur dévouement entier à tous nos besoins.

C'est encore la conviction au CSFA que nous possédons maintenant l'outil et la formule. Car si nous préconisons une action commune, il faut que notre organisme soit constitué de chefs qui comptent chacun pour un dans le fonctionnement tout en représentant toutes nos oeuvres. Il doit se trouver assez de brillants ouvriers dans la franco-américanie pour accomplir cette importante et souveraine besogne. Le mode que vous avez choisi pour élire vos membres assure également

le parfait fonctionnement de votre organisme car vous ne voudrez y inviter que de véritables apôtres. C'est ainsi que procède le CSFA.

Puisse cette entière fraternité toujours accompagner vos labeurs. Tout en respectant la valeur, l'importance et l'influence de chaque unité dans sa sphère respective, il faut que tous ici soient des coopérateurs dans l'unanimité d'action et de sympathie. Il faut pouvoir se regarder franchement dans les yeux, et vouloir ensuite et agir ensemble. Ce sera le secret de notre force et de notre influence.

Songez qu'un état major qui porte la confiance et l'admiration du million et plus de nos compatriotes possède dans son sein des puissances de salut extraordinaires. Ce ne peut donc pas être une paroisse, une société, un journal ou une école, une ville ou un Etat, mais toute la franco-américanie représentée dans ses plus chers intérêts par cet exécutif qui saura favoriser la marche de notre rayonnement. Et soyons bien convaincus d'une chose: notre salut, à cette heure sérieuse de notre histoire, dépend dans une large mesure de notre détermination à accepter et à vivre cette formule souveraine.

Le CSFA a donc la ferme confiance que les Franco-Américains ne failliront pas dans ce travail et il assure notre comité de son plus ferme appui.

Il faudrait encore noter avec quel intérêt profond le CSFA a reçu le rapport que lui faisait de vos activités, votre président, M. Adolphe Robert. Il a accueilli le "*Manifeste*" avec enthousiasme comme "*une planche de salut*". Il le publie intégralement avec le *Mémoire* dans sa revue *Vie Française*, livraison de novembre. Il confirme toute cette doctrine comme la plus nette expression de tous nos desiderata culturels. Il lui donne le sceau de son approbation officielle.

Soyez donc remerciés, vous, les artisans de ce travail.

LE CSFA veut aussi remercier le COFA et tous les Franco-Américains pour l'accueil si fraternel qu'ils ont donné à ses délégations aux fêtes du Centenaire F.-A., en mai dernier, et aux voyageurs de la Survivance en juillet.

Le Centenaire a fait assez de bruit pour enthousiasmer des milliers de nos compatriotes. Il a posé un geste d'une indiscutable portée. Il a fait reconnaître la nécessité et l'existence d'un exécutif de toute la race. Il est un événement capital dans nos annales. A son tour, le voyage de la Survivance a recueilli de riches leçons et établi des contacts nouveaux qui auront de fertiles lendemains.

Pour toutes ces choses, permettez au CSFA par la voix de son humble président, de vous féliciter et de vous remercier. Votre regard est tendu vers l'avenir. Il peut être inquiet mais vous devez avoir confiance. Les résolutions de votre congrès à Worcester comportent tout un programme d'action magnifique, des formules très nettes et

nécessaires. Votre Croisade de Prière est peut-être votre plus grand et formidable moyen de succès.

Et comme le Cardinal Villeneuve, lui-même, l'ami, le protecteur et le confident de nos plus chers espoirs, nous le répétait souvent, à nous de la Survivance: "*Euge, Euge*", merveilleux, très bien, bravo, courage et continuez dans la voie que vous avez si largement ouverte afin que non pas une, deux ou trois de vos oeuvres soient prospères et rayonnantes, mais que toute la franco-américanie, malgré les écueils et les obstacles, sur tous les fronts, comme dans tous les foyers et dans tous les coeurs, soit unie dans un même amour, celui de vivre pleinement dans le serein accomplissement de ces tâches qui lieront nos âmes, pour la plus grande gloire de Dieu et de la patrie, sous le signe indestructible de notre commune survivance française.

Le renouvellement du bureau pour l'exercice 1949-1950 se fit dans l'ordre suivant: Me Fernand Despins, président; J.-Henri Goguen et l'abbé Stephen Grenier, vice-présidents; R. P. Thomas-Marie Landry, o.p., secrétaire; le docteur Antoine Dumouchel, M.D., trésorier; Lauré Lussier, R. P. Léon Loranger, o.m.i., Me Eugène Jalbert, Abbé Adrien Verrette, R. P. Henri Moquin, a.a. et Adolphe Robert, directeurs.